

Elision variable de (que)
dans le parler d'Ottawa-Hull

Thèse présentée à l'Ecole des études supérieures
de l'Université d'Ottawa
en vue de satisfaire aux exigences
de la maîtrise ès arts en linguistique

France Martineau

1985

UMI Number: EC55804

INFORMATION TO USERS

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleed-through, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

UMI[®]

UMI Microform EC55804
Copyright 2011 by ProQuest LLC
All rights reserved. This microform edition is protected against
unauthorized copying under Title 17, United States Code.

ProQuest LLC
789 East Eisenhower Parkway
P.O. Box 1346
Ann Arbor, MI 48106-1346

Remerciements

Je tiens à remercier ma directrice de thèse, le professeur Shana Poplack, pour m'avoir guidée et encouragée si amicalement tout au long de ce travail ainsi que pour avoir mis à ma disposition les données du projet "Conséquences sociolinguistiques du contact des langues dans la région d'Ottawa-Hull", subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, et l'équipement du laboratoire de sociolinguistique de l'Université d'Ottawa.

J'ai également apprécié les nombreux commentaires et suggestions de M. Vincent Vachon qui m'ont été d'une précieuse aide.

Je tiens aussi à remercier M. Christopher Miller pour son aide dans la rédaction de la version anglaise du résumé.

Je remercie l'Ecole des études supérieures (1982-1983), le Fonds F.C.A.C. pour l'aide et le soutien à la recherche (1983-1984) ainsi que le Ministère de l'Education de l'Ontario (1984-1985) pour m'avoir appuyée financièrement durant mes études de maîtrise.

Résumé

Peu d'études ont accordé leur attention entière à l'élision de (que) en franco-canadien et jusqu'ici, les analyses ne parviennent à aucun accord en ce qui concerne le conditionnement de l'élision de (que). Sankoff, Sarrasin et Cedergren (1971), dont les principaux résultats apparaissent dans Sankoff (1980 a, b), concluent que l'élision de (que) est conditionnée phonologiquement; Connors (1975), en réanalysant les données de Sankoff, Sarrasin et Cedergren (1971), en arrive cependant à la conclusion que l'élision de (que) est conditionnée syntaxiquement.

Mon travail montre que le désaccord des études précédentes provient en partie du fait que la règle d'élision de (que) implique de façon simultanée plusieurs facteurs. Les facteurs sociologiques (sexe, âge, classe sociale, occupation et éducation) ont une influence mineure sur l'élision de (que); la variation stylistique est cependant un facteur pertinent du conditionnement de l'élision de (que) puisque le style formel défavorise l'application de cette règle.

L'aspect plus strictement linguistique est l'aspect le plus important du conditionnement de l'élision de (que). Les facteurs qui se sont révélés pertinents sont phonologiques,

syntaxiques, lexicaux et discursifs. La fréquence d'élision de (que) dépend en partie de facteurs syntaxiques; le (que) est moins souvent élidé dans les relatives que dans les complétives et les circonstancielles. Dans le contexte suivant (que), le contexte phonologique s'est révélé un facteur important du conditionnement. Les occlusives et les fricatives sibilantes et non-sibilantes sont les plus favorables à l'élision de (que), suivies des liquides et des nasales, elles-mêmes suivies des voyelles; le facteur pertinent est donc la sonorité du segment suivant (que). Il faut cependant également tenir compte de l'influence des pronoms qui favorisent plus l'élision de (que) que les autres mots, au moins dans les complétives. Dans le contexte précédant (que), le contexte phonologique n'a pas l'importance que lui accorde Sankoff (1980 a, b); le comportement de certains mots (ex.: penser, falloir, parce) explique mieux les résultats obtenus dans le contexte précédant (que). Enfin, certains facteurs discursifs, comme le nombre de propositions, influencent aussi l'élision de (que).

Pour rendre complètement compte de l'élision de (que), l'examen de façon simultanée de plusieurs facteurs est nécessaire.

Abstract

Few studies have devoted complete attention to the deletion of (que) in Canadian French and so far analyses have not reached any agreement concerning the factors conditioning this process. Sankoff, Sarrasin and Cedergren (1971), whose main results appeared in Sankoff (1980 a, b), concluded that (que)-deletion is phonologically conditioned; Connors (1975), in a reanalysis of the data from Sankoff, Sarrasin and Cedergren (1971), concluded, however, that (que)-deletion is conditioned syntactically.

My work shows that the disagreement of the previous studies is due in part to the fact that the (que) deletion rule involves many factors simultaneously. Sociological factors (sex, age, social class, occupation and education) have a minor influence on the deletion of (que); however, stylistic variation is a relevant factor in the conditioning of (que)-deletion since the formal style disfavors the rule's application.

More strictly linguistic factors are the most important in the conditioning of (que)-deletion. Phonological, syntactic, lexical and discursive factors have been shown to be relevant. The frequency of deletion of (que) depends

in part on syntactic factors; (que) is deleted less often in relative clauses than in complement and circumstantial clauses. In the environment following (que), the phonological context is an important conditioning factor. Stops and sibilant and non-sibilant fricatives are the most favorable to the deletion of (que), followed by liquids and nasals, these being followed by vowels; therefore the relevant factor is the sonority of the segment following (que). However, it is also necessary to take into account the influence of pronouns, which favor (que)-deletion more than other words, at least in complement clauses. In the environment preceding (que), the phonological context does not have as much importance as Sankoff (1980 a, b) attributes to it; the behavior of certain words (for example penser, falloir, parce) better explains the results obtained in the environment preceding (que). Finally, some discursive factors, such as the number of clauses, also influence deletion of (que).

In order to give a complete account of the (que)-deletion, it is necessary to take many factors simultaneously into consideration.

Table des matières

	Page
Remerciements	i
Résumé	ii
Abstract	iv
Table des matières	vi
Liste des tableaux	viii
 Chapitre I Introduction	
1. Les propositions relatives et complétives	1
2. L'élision variable de (that) en anglais	6
3. L'élision variable de (que) en franco-canadien	12
4. But de ce travail	20
 Chapitre II Méthodes	
1. Le corpus	
A. Les entrevues	22
B. La variable (que)	24
2. La feuille de codage	25
3. Méthode statistique	26
 Chapitre III Résultats et Discussion	
Aspects sociologiques et stylistiques	
1. Résultats	28
2. Discussion	45

Chapitre IV Résultats et Discussion
Aspects linguistiques

1. Résultats généraux	50
2. Complétive	
A. Structures syntaxiques	53
B. Contextes phonologiques et grammaticaux précédant (que _{Co})	55
C. Contextes phonologiques et grammaticaux suivant (que _{Co})	69
D. Facteurs discursifs	76
E. Résumé	80
3. Relative	
A. Structures syntaxiques	83
B. Contextes phonologiques et grammaticaux précédant (que _R)	91
C. Contextes phonologiques et grammaticaux suivant (que _R)	95
D. Facteurs discursifs	99
E. Résumé	102
4. Circonstancielle	
A. Structures syntaxiques	104
B. Contextes phonologiques et grammaticaux précédant (que _{Ci})	108
C. Contextes phonologiques et grammaticaux suivant (que _{Ci})	110
D. Facteurs discursifs	114
E. Résumé	115
5. Récapitulation	117
Chapitre V Discussion générale	121
Références	132

Liste des tableaux

	Page
Tableau 1: Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que) selon le sexe de l'informateur	29
Tableau 2: Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que) selon l'âge de l'informateur	31
Tableau 3: Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que) selon le quartier habité par l'informateur	33
Tableau 4: Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que) selon le niveau d'études de l'informateur	35
Tableau 5: Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que) selon l'occupation de l'informateur	37
Tableau 6: Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que) selon le style	40
Tableau 7: Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que) selon les divisions stylistiques	41
Tableau 8: Récapitulation des principaux résultats pour les facteurs sociologiques et stylistiques	43
Tableau 9: Moyenne totale d'élision de (que); Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que) selon le type de proposition	52
Tableau 10: Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que _{Co}) selon le type de complétive	54

Tableau 11:	Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que _{Co}) selon le contexte phonologique précédant (que _{Co})	57
Tableau 12:	Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que _{Co}) selon le contexte phonologique précédant (que _{Co}) (Tableau détaillé)	57
Tableau 13:	Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que _{Co}) entre le verbe <u>pense</u> et les sibilantes (autres que <u>pense</u>)	60
Tableau 14:	Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que _{Co}) entre le verbe <u>penser</u> se terminant par une sibilante et le verbe <u>penser</u> se terminant par une voyelle	60
Tableau 15:	Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que _{Co}) selon le contexte grammatical précédant (que _{Co})	61
Tableau 16:	Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que _{Co}) selon le nombre d'occurrences des verbes (ou adverbess et noms dans le cas de propositions adverbiales ou nominales) de la proposition principale	63
Tableau 17:	Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que _{Co}) entre les verbes de plus de 50 occurrences (ou adverbess et noms dans le cas de propositions adverbiales ou nominales)	64
Tableau 18:	Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que _{Co}) selon le contexte phonologique suivant (que _{Co})	70

Tableau 19:	Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que _{CO}) selon le contexte phonologique suivant (que _{CO}) (Tableau détaillé)	70
Tableau 20:	Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que _{CO}) selon le contexte grammatical suivant (que _{CO})	73
Tableau 21:	Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que _{CO}) selon le nombre de propositions précédant (que _{CO})	78
Tableau 22:	Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que _{CO}) selon la distance	78
Tableau 23:	Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que _R) selon le type de relative	85
Tableau 24:	Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que _R) selon le type de relative (Tableau détaillé)	85
Tableau 25:	Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que _R) selon la clivitisation de la relative	88
Tableau 26:	Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que _R) dans les relatives compléments d'objet et compléments circonstanciels selon la clivitisation	90
Tableau 27:	Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que _R) selon le contexte phonologique précédant (que _R)	92
Tableau 28:	Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que _R) selon le contexte phonologique précédant (que _R) (Tableau détaillé)	92

Tableau 29:	Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que _R) entre les pronoms se terminant par une voyelle et les autres voyelles	94
Tableau 30:	Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que _R) selon le contexte grammatical précédant (que _R)	94
Tableau 31:	Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que _R) selon le contexte phonologique suivant (que _R)	96
Tableau 32:	Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que _R) selon le contexte phonologique suivant (que _R) (Tableau détaillé)	96
Tableau 33:	Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que _R) selon le contexte grammatical suivant (que _R)	98
Tableau 34:	Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que _R) selon le nombre de propositions précédant (que _R)	100
Tableau 35:	Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que _R) selon la distance	100
Tableau 36:	Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que _{Ci}) selon le type de circonstancielle	105
Tableau 37:	Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que _{Ci}) selon le contexte phonologique précédant (que _{Ci})	109
Tableau 38:	Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que _{Ci}) selon le contexte phonologique précédant (que _{Ci}) (Tableau détaillé)	109

Tableau 39:	Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que _{Ci}) selon le contexte phonologique suivant (que _{Ci})	112
Tableau 40:	Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que _{Ci}) selon le contexte phonologique suivant (que _{Ci}) (Tableau détaillé)	112
Tableau 41:	Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que _{Ci}) selon le contexte grammatical suivant (que _{Ci})	113
Tableau 42:	Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que _{Ci}) selon le nombre de propositions précédant (que _{Ci})	113
Tableau 43:	Récapitulation des principaux résultats pour les facteurs linguistiques	118

Chapitre I Introduction

1. Les propositions relatives et complétives

Dès les débuts de la grammaire générative-transformationnelle, les propositions relatives et complétives ont suscité beaucoup d'intérêt. Chomsky (1965) a postulé pour les relatives en anglais une règle de mouvement-WH, proposition que Kayne (1976) a reprise pour le français. C'est ainsi que selon Kayne la structure profonde de la phrase (1) serait la suivante:

1-) L'homme que j'ai vu est un voleur.

Structure profonde:

[L'homme [[que] [j'ai vu lequel]] est un voleur]
P P Comp P

La règle mouvement-WH (MVT-WH) déplacerait lequel dans le COMP. En français standard, le COMP ne peut être ni vide ni doublement rempli; une règle d'effacement du syntagme nominal (SN) relatif doit donc s'appliquer à la structure de la phrase (1). Après cet effacement, la structure de surface obtenue sera comme suit:

Structure de surface:

[L'homme [[que] [j'ai vu]] est un voleur]
P P Comp P

La règle MVT-WH s'applique également aux relatives prépositionnelles. Selon Kayne, la structure profonde de la phrase (2) est la suivante:

2-) Le garçon avec qui je sors parle beaucoup.

Structure profonde:

[_P Le garçon [_P [_{Comp} que] [_P je sors avec qui]] parle beaucoup]

La règle MVT-WH déplace avec qui dans le COMP; une règle d'effacement du complémenteur s'applique alors pour donner la structure de surface suivante:

Structure de surface:

[_P Le garçon [_P [_{Comp} avec qui] [_P je sors]] parle beaucoup]

Il faut noter que Kayne étend sa règle MVT-WH aux relatives non-prépositionnelles (phrase (1)) principalement afin de présenter une analyse commune pour les relatives. En ce qui concerne les propositions complétives, la règle de MVT-WH ne s'applique pas. Le COMP se réécrit donc que pour les propositions tensées (phrase (3)).

3-) Je pense que je vais y aller.

L'analyse de Kayne ne rend cependant compte que du

français standard. En franco-canadien, on retrouve des phrases comme les suivantes qui ne se laissent pas analyser dans le cadre de Kayne.

4-) Je pense je vais y aller.

5-) L'homme j'ai vu est un voleur.

6-) Le garçon avec qui que je sors parle beaucoup.

7-) Le garçon (que) je sors avec parle beaucoup.

En (4) et (5), le COMP est vide et en (6), il est doublement rempli, deux possibilités exclues de l'analyse de Kayne. En (7), il y a échouage de la préposition alors que la règle de MVT-WH de Kayne déplace le syntagme prépositionnel en entier.

Lefebvre et Fournier (1978) ont étudié les relatives en franco-canadien et ont proposé une analyse différente de celle de Kayne. Le complémenteur que serait toujours optionnellement inséré. C'est ainsi que dans les relatives non-prépositionnelles, il n'y aurait pas selon Lefebvre et Fournier de MVT-WH et le complémenteur serait inséré facultativement. A partir de la structure profonde suivante, il serait possible de dériver les phrases (8-A) et (8-B).

Structure profonde:

[L'homme [[] [j'ai vu]] est un voleur]
P P Comp P

8-A) L'homme que j'ai vu est un voleur.

B) L'homme j'ai vu est un voleur.

Pour ce qui est des relatives prépositionnelles, il y a MVT-WH selon Lefebvre et Fournier lorsque le syntagme prépositionnel porte le trait [+WH] ; si non, il y a échouage. De toute façon, l'insertion du complémenteur que demeure optionnelle. A partir de la structure profonde suivante, les phrases (9 A-D) peuvent être dérivées.

Structure profonde:

[Le garçon [[] [je sors avec qui]] parle beaucoup]
P P Comp P

- 9-A) (MVT-WH) Le garçon avec qui je sors parle beaucoup.
- B) (MVT-WH) Le garçon avec qui que je sors parle
(INS. QUE) beaucoup.
- C) (ECHOUAGE) Le garçon je sors avec parle beaucoup.
- D) (ECHOUAGE) Le garçon que je sors avec parle beaucoup.
(INS. QUE)

Pour Lefebvre et Fournier (1978), le complémenteur que est donc optionnellement inséré par une règle syntaxique. Il faut noter que Lefebvre et Fournier considèrent que les phrases avec un COMP vide sont agrammaticales et c'est pourquoi un filtre bloque la rencontre d'un SN suivi d'un SN ou d'un pronom appartenant à une phrase enchâssée. Lefebvre et Fournier

doivent pourtant rendre compte des phrases (8-B) et (9-C); pour eux, une règle phonologique s'applique plus tard dans la dérivation pour effacer que. On peut d'ailleurs se demander la raison pour laquelle Lefebvre et Fournier proposent deux règles, l'une d'insertion syntaxique et l'autre d'élision phonologique, pour rendre compte des propositions avec un COMP vide. Ils motivent leur règle d'effacement phonologique sur la base des travaux de Sankoff, Sarrasin et Cedergren (1971) qui ont conclu, à partir d'études sociolinguistiques, que l'élision du complémenteur était conditionnée phonologiquement. Enfin, il faut noter que Lefebvre et Fournier (1978) considèrent comme des cas d'insertion aussi bien les que standard (8-A) que les que non-standard (9-B).

Bouchard (1982), poursuivant l'analyse de Lefebvre et Fournier, étudie les relatives en franco-canadien en remaniant légèrement le cadre de Liage et Gouvernement (Government and Binding, Chomsky, 1981). En ce qui concerne spécifiquement l'élision de que, Bouchard adopte la même analyse que Lefebvre et Fournier.

Dans les études précédentes, l'analyse de l'élision du complémenteur se limite aux relatives et est souvent subordonnée au problème de l'échouage alors que ce sont deux phénomènes indépendants. L'élision du complémenteur, que l'on retrouve entre autres en franco-canadien et en anglais, n'est pas une règle catégorique et est sujette à une certaine variation

linguistique. Des études ont donc été faites afin de dégager les facteurs conditionnant l'effacement du complémenteur.

2. L'élision variable de (that) en anglais

McDavid (1964) a étudié l'effacement de (that) dans les propositions complétives à partir de textes. Elle remarque que la longueur de la phrase serait un facteur important du conditionnement puisque des propositions subordonnées complexes seraient défavorables à l'élision du complémenteur. De même, tout élément modifiant le verbe de la principale en intervenant entre celui-ci et (that) défavoriserait l'élision du complémenteur. C'est ainsi que la structure "feel generally that X" serait moins propice à l'effacement de (that) que "feel that X". Pour Quirk et al. (1972), qui discutent brièvement de l'effacement de (that), "the zero that clause is particularly common when the clause is brief and uncomplicated. In contrast, the need for clarity discourages or even forbids the omission of that in complex sentences loaded with adverbials and modifications." (p. 735). Bolinger (1972), sur la base de ses intuitions, a également analysé l'élision de (that) et partage l'avis de McDavid sur l'influence des éléments modifiant le verbe. Wasserman (1976), à partir d'une étude quantitative de l'élision de (that) menée auprès d'adultes, arrive lui aussi aux mêmes conclusions.

Différentes caractéristiques du verbe de la principale seraient importantes pour ce qui est du conditionnement de l'élision de (that). Wasserman (1976) a ainsi trouvé que certains traits grammaticaux du verbe ont une influence significative sur l'élision de (that). C'est ainsi que les verbes prenant un seul complément d'objet sont plus favorables à l'élision du complémenteur que les autres types de verbes. De plus, le temps du verbe influencerait l'effacement de (that) puisque Wasserman trouve une plus grande fréquence d'élision lorsque le verbe est au présent.

McDavid (1964), Bolinger (1972) et Wasserman (1976) remarquent que le sens du verbe de la principale est un facteur important en ce qui concerne le conditionnement de l'élision de (that). C'est ainsi que les verbes know, say et surtout think sont très favorables à l'effacement du complémenteur. Pour Bolinger et Wasserman, cela serait dû à la grande fréquence d'emploi de ces verbes bien que selon une étude conduite par Kroch et Small (1978) l'influence de la fréquence serait très faible en comparaison de celle du mot lui-même. Les résultats de Kroch et Small indiquent que les verbes d'origine germanique, généralement considérés en anglais comme des verbes informels, sont plus favorables à l'élision de (that) que les verbes d'origine romane; la formalité lexicale serait donc un facteur important du conditionnement. Enfin, les verbes causatifs comme want, call et make auraient tendance

selon Bolinger et Wasserman à défavoriser l'élision de (that).

L'influence des éléments précédant et suivant (that) a été étudiée. Bolinger (1972) suggère que la présence de la négation dans la proposition principale défavorise l'élision de (that) bien que les résultats de l'étude quantitative de Wasserman ne révèlent aucune influence significative de ce facteur.

Selon McDavid (1964), Bolinger (1972) et Wasserman (1976), la présence d'un pronom, plus particulièrement it, au lieu d'un syntagme nominal au début de la proposition enchâssée, favoriserait l'élision de (that). Pour McDavid, l'absence fréquente de (that) dans ce contexte s'expliquerait par "the clarity with which a personal pronoun marks the beginning of the dependent clause (...)" (p. 108); l'analyse grammaticale serait facilitée par la présence du pronom. De plus, Bolinger soutient que la présence du pronom, au lieu du syntagme nominal, diminue les risques d'ambiguïté. Pour illustrer son hypothèse, il propose les exemples suivants:

10-) They are girls boys don't like to date.

11-) They are girls you don't like to date.

En (10), girls boys peut aussi être analysé comme girl's boys alors qu'en (11), il n'y a qu'une seule interprétation

possible. McDavid et Wasserman remarquent cependant que ces exemples d'ambiguïté sont peu nombreux et souvent artificiels. Wasserman suggère enfin que le caractère plus favorable du pronom est peut-être dû au fait qu'il est moins accentué que le syntagme nominal dans cette position.

Enfin, Bolinger note que le complémenteur est parfois requis lorsque les indices phonologiques ne sont pas assez clairs pour marquer la division entre les propositions. C'est ainsi qu'une accentuation très forte du mot précédant (that) en favoriserait l'élision. Pour Bolinger, "if the that-clause is made distinct from the rest of the sentence by being de-accented after some element that is strongly accented, that is more readily omitted." (p. 34).

La clarté réduite de la phrase que l'élision de (that) pourrait provoquer représente l'explication majeure du conditionnement pour McDavid (1964), Bolinger (1972) et Wasserman (1976). L'effacement de (that) serait ainsi défavorisé par une distance entre le verbe de la principale et le complémenteur car cela aurait pour effet de rendre difficile la compréhension de la phrase, déjà compliquée par la distance. L'accentuation du mot précédant (that) tout comme la présence d'un pronom dans la proposition enchâssée favoriseraient l'élision de (that) car les risques de confusion seraient minimes, le début de la subordonnée étant indiqué autrement que par la présence du

complémenteur. Enfin, les verbes know, say et think seraient favorables à l'effacement de (that) car les structures dans lesquelles ils apparaissent sont familières au locuteur.

Kroch et Small (1978) ont étudié l'aspect stylistique de l'élision de (that). Ils ont écouté plusieurs heures de "talk-show" radiophonique à Philadelphie (environ 700 occurrences de la variable (that)). Le groupe des hôtes et des invités a été séparé de celui des gens qui téléphonaient au poste. Kroch et Small partent de l'idée que le premier groupe parle un anglais plus standard que le second, leur loyauté à la norme étant plus grande à cause des exigences de leur métier. Si l'absence de (that) est réellement liée au dialecte non-standard, on s'attendrait à en trouver une fréquence moins élevée dans le parler des hôtes et des invités. De fait, le pourcentage d'élision de (that) de ce groupe est de 37% alors que celui des personnes téléphonant au poste est beaucoup plus élevé (60%). Kroch et Small ont cependant enlevé de la moyenne les occurrences de think car ce verbe était extrêmement fréquent et provoquait énormément l'élision de (that).

La différence entre les deux groupes demeure même après avoir séparé les occurrences selon le verbe apparaissant dans la principale. Kroch et Small notent que les verbes say, know, tell, believe et think constituent 90% des occurrences avec un pourcentage d'élision respectivement de 61%, 71%,

53%, 60% et 89% pour les gens qui téléphonaient et de 44%, 39%, 25%, 42% et 79% pour les hôtes et les invités. La différence entre les deux groupes s'est révélée être significative. On peut remarquer que, bien que l'effacement de (that) soit très fréquent avec le verbe think, la différence stylistique persiste dans ce cas; elle est cependant beaucoup plus faible avec le verbe think qu'avec les autres verbes.

La tendance qu'ont les gens travaillant à la radio à employer plus fréquemment une variante standard confirmerait le fait selon Kroch et Small que l'idéologie modèle notre façon de parler. Il faut cependant remarquer que l'élision de (that) n'est pas nécessairement considérée non-standard dans tous les contextes (par exemple avec le verbe think).

Les études quantitatives sur l'élision de (that) montrent que le phénomène est assez fréquent. McDavid (1964) considère que la fréquence d'élision assez faible qu'elle a trouvée (7.5%) est due au fait que son étude porte sur des textes écrits. Le taux d'élision de (that) dans le corpus de Wasserman, constitué à partir d'entrevues de langue parlée, est plus élevé. Il trouve que "in the total sample, there were 225 "sites" where deletion of That-complementizers could have occurred. Of those 225 sites, 175 actually deleted and 50 did not." (p. 143). Le pourcentage d'élision est donc de 78%. Il faut remarquer que même si Wasserman dit avoir

constitué un corpus de 60,000 données, l'échantillon qui a servi à l'étude de l'effacement du complémenteur est assez restreint (225 "sites"). Quant à Kroch et Small, le pourcentage d'élision de (that) trouvé est de 37% pour les animateurs de radio et leurs invités et de 60% pour les gens téléphonant au poste.

Les résultats des analyses sur l'effacement du complémenteur (that) sont particulièrement intéressants car ils semblent correspondre à certains résultats trouvés en franco-canadien (Connors, 1975). Il est cependant dommage qu'aucune étude ne réunisse à la fois un large échantillon recueilli auprès d'informateurs et une analyse approfondie de tous les facteurs linguistiques et sociologiques susceptibles d'affecter l'élision de (that).

3. L'élision variable de (que) en franco-canadien

En franco-canadien, la seule étude qui existe à ma connaissance est celle de Sankoff, Sarrasin et Cedergren (1971) dont les principaux résultats apparaissent dans Sankoff (1974), Cedergren et Sankoff (1974) et surtout dans Sankoff (1980, a, b). Sankoff, Sarrasin et Cedergren ont codé la première demi-heure d'entrevue de seize informateurs de Montréal, distribués en fonction du sexe et de leur occupation (ouvrier

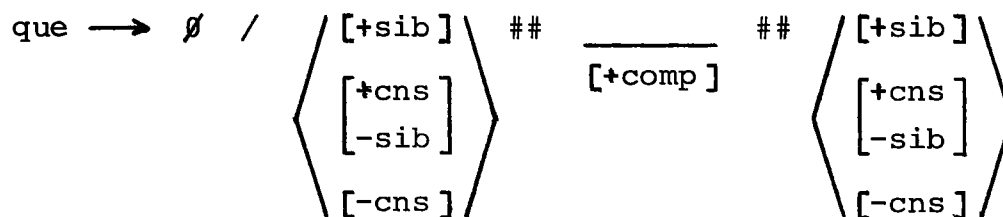
ou professionnel). Les résultats apparaissant dans Sankoff (1980 a, b) portent sur l'élision de (que) tant dans les propositions relatives que dans les propositions complétives; il aurait été intéressant de connaître avec plus de précision les types d'occurrences de (que) classés soit avec les complétives soit avec les relatives. Il faut également souligner que l'échantillon est assez restreint puisqu'il n'est constitué que de 444 occurrences, ce qui représente une moyenne de 28 occurrences par informateur. Enfin, il est regrettable que ce soit le début de l'entrevue qui ait été codé car c'est généralement l'une des parties les plus formelles.

Sankoff (1980 b) trouve que les relatives sont beaucoup moins propices à l'élision de (que) que les complétives. Mais que ce soit dans les relatives ou dans les complétives, l'effacement de (que) semble être principalement conditionné phonologiquement. Pour Sankoff, "it is the phonological environment which is important, and the dominant process seems to be one of consonant cluster simplification." (Sankoff, 1980 a, p. 66).

Il faut remarquer que les résultats présentés dans Sankoff (1980 a, b) ne sont que phonologiques; Sankoff, Sarrasin et Cedergren auraient étudié l'environnement grammatical sans pourtant trouver d'influence significative. Il aurait été utile de connaître les facteurs grammaticaux étudiés pour

pouvoir tout au moins établir des comparaisons entre leurs résultats et les miens.

Pour l'étude des contextes phonologiques précédant et suivant (que), les consonnes sibilantes ont été séparées des autres consonnes et des voyelles. La règle variable d'élision du complémentateur aurait tendance à s'appliquer plus fréquemment dans des environnements sibilants, un peu moins dans des contextes simplement consonantiques et encore moins dans des contextes non-consonantiques. La règle d'élision de (que) se présenterait donc comme suit: (Cedergren et Sankoff, 1974: p. 348)



En ce qui concerne les aspects sociaux, Cedergren et Sankoff (1974) trouvent que les ouvriers effacent plus souvent le complémentateur que les professionnels; le sexe de l'informateur ne semble cependant pas avoir d'effet sur la fréquence d'élision de (que).

Le pourcentage général d'élision de (que) est de 23%; il est donc beaucoup plus faible que ceux trouvés par

Wasserman (77%) et par Kroch et Small (60% et 37%) mais plus élevé que celui trouvé par McDavid (7.5%).

Bien que Bickerton (1973) essaie de démontrer que la règle proposée par Cedergren et Sankoff (1974) dans une version préliminaire regroupe en fait plusieurs règles, il s'accorde avec eux sur le fait que l'élision de (que) est conditionnée phonologiquement. En s'appuyant sur un sous-échantillon du corpus utilisé par Sankoff, Sarrasin et Cedergren, Connors (1975) conclut pourtant que l'élision de (que) est conditionnée syntaxiquement. Connors ne spécifie malheureusement pas le nombre total d'occurrences du corpus qu'elle a étudié. De plus, elle limite essentiellement son analyse aux cas d'effacement de (que) sans les opposer aux cas de maintien de (que).

Deux raisons sont principalement invoquées par Connors contre le fait que le conditionnement est phonologique. Premièrement, Connors dit retrouver la même règle d'élision de (que) dans un corpus du français du Missouri qu'elle a étudié (Connors, 1972); cette règle ne semble pas subir dans ce dialecte de conditionnement phonologique clair. Deuxièmement, Connors ne croit pas que l'élision de (que) soit un processus phonologique visant à éviter les séquences de trois consonnes en effaçant [k] provenant de [kə] . Pour elle, il existe trop de cas de violation de la loi des trois consonnes en

franco-canadien pour pouvoir prétendre cela; de toutes façons, selon Connors, il serait plus simple phonologiquement de conserver le schwa, au lieu d'élider [k] , afin d'éviter une séquence de trois consonnes.

Pour Connors, l'explication phonologique est trop faible pour rendre compte de l'élision de (que) et elle croit plutôt à un conditionnement syntaxique. L'élision de (que) serait favorisée lorsqu'un pronom, plus particulièrement ce, ça, c' ou je, suit le complémenteur. Le contexte phonologique [+sib] est donc favorable selon elle parce que les pronoms ce, ça, c' et je débutent par une consonne sibilante.

Pour Connors, l'élision de (que) est syntaxique car elle se produit le plus souvent devant des pronoms. Il est cependant dommage que Connors ne donne aucun pourcentage d'élision de (que) devant les autres catégories grammaticales. Elle mentionne que 45 des 56 effacements qu'elle a analysés se produisent devant ce, ça, c' ou je, sans pourtant donner le nombre total de cas où (que) aurait pu s'élider devant un pronom. En l'absence de cette information, on ne peut déterminer si (que) s'élide plus souvent devant ce, ça, c' et je à cause de la nature de ces pronoms ou si (que) s'efface plus fréquemment devant ces quatre pronoms parce que ceux-ci le suivent plus souvent que les autres pronoms.

Le fait de considérer l'effacement de (que) comme une règle syntaxique n'empêche pourtant pas Connors d'admettre que certains facteurs phonologiques peuvent avoir une certaine influence. C'est ainsi qu'elle note: "Pierre Léon, si je l'ai bien compris, m'a suggéré qu'il se peut que le que tombe (variablement) après un mot plus accentué que lui-même." (Connors, 1975: p. 21). L'effet de l'accentuation du mot précédant le complémenteur a été aussi noté par Bolinger (1972) pour l'anglais.

Enfin, Connors note que certains facteurs lexicaux pourraient être en jeu. C'est ainsi que les verbes croire, penser et surtout dire encourageraient l'élision de (que). Il faut remarquer que ce sont les mêmes verbes qu'en anglais (c'est-à-dire believe, think et say). De façon générale, l'analyse de Connors suggère que l'élision de (que) est soumise à un conditionnement semblable à celui de l'élision de (that); son travail étant très limité, on ne peut cependant y voir que des tendances. Mougeon et al. (1980), qui ont conduit une étude sur le français écrit et parlé par des élèves franco-ontariens, notent aussi une influence lexicale. Dans leur travail, les élèves élident le (que) surtout après les verbes penser, falloir et trouver.

Des études ont été effectuées sur l'attitude des gens face à certaines variables linguistiques. Laberge et

Chiasson-Lavoie (1971), à partir d'un questionnaire soumis à 176 étudiants montréalais de différentes couches sociales, ont analysé les attitudes face au français parlé. L'une des parties de leur étude portait sur la reconnaissance de certaines variables linguistiques. L'étudiant, après avoir écouté une série de douze phrases enregistrées de conversations familières, devait les évaluer en termes de "bon français"; de plus, il devait relever les cas qui, à son avis, étaient incorrects.

Laberge et Chiasson-Lavoie ont trouvé que de façon générale les variables grammaticales sont plus inconscientes que les variables phonologiques. Etant donné que les variables syntaxiques ont un pourcentage de reconnaissance inférieur à 50%, cela suggère selon Laberge et Chiasson-Lavoie que ce type de variable échappe au contrôle de l'individu. De plus, les groupes de niveau socio-économique supérieur ont une reconnaissance plus forte des variables grammaticales que les groupes provenant de milieux moins aisés qui eux, reconnaissent plus souvent les variables phonologiques.

Parmi les variables syntaxiques soumises au jugement des informateurs, l'absence du complémenteur est l'une des variables les moins souvent distinguées, la moyenne de reconnaissance étant de 5%. Seuls d'ailleurs les groupes provenant de milieux assez aisés ont été capables, avec un faible pourcentage de reconnaissance, de distinguer cette

variable. Parallèlement à cette étude, il aurait été intéressant de savoir la fréquence réelle d'emploi de cette variable par les informateurs. Les résultats de Laberge et Chiasson-Lavoie (1971) suggèrent donc que l'éélision de (que) est assez peu stigmatisée puisque leurs informateurs ont de la difficulté à reconnaître la variable (que).

Mougeon (1976) a étudié les causes de rejet des phrases clivées provenant de Franco-ontariens par des informateurs parlant d'une part le français européen et d'autre part le français du Québec. Chaque groupe était constitué de quatre personnes, demeurant depuis peu en Ontario; le nombre d'informateurs est donc assez restreint. Assez étrangement, le groupe des Franco-québécois rejette les phrases clivées franco-ontariennes principalement à cause de l'éélision de (que) (phrases 12 A-B).

12-A) C'est ça je veux dire.

B) C'est le seul j'ai été.

Ainsi, bien que les informateurs ne soient pas nécessairement conscients d'omettre le (que), son absence est une source de rejet. Le fait de ne pas accepter une certaine structure dans un test d'attitudes n'implique pas pour autant que l'on ne la produit pas; cela suggère cependant que cette structure peut être liée à une certaine stigmatisation,

ce qui, dans le cas de l'élision de (que), irait à l'encontre des conclusions de Laberge et Chiasson-Lavoie (1971). Il s'agirait donc de voir si la fréquence d'élision de (que) varie selon le degré de formalité dans un parler spontané. Il est également possible que l'élision de (que) soit plus stigmatisée dans les relatives que dans les complétives ou les circonstancielles.

4. But de ce travail

Peu d'études ont accordé leur attention entière au phénomène de l'élision de (que) et le désaccord des analyses en ce qui concerne le conditionnement de l'élision de (que) provient en partie du fait que la règle semble impliquer plusieurs facteurs de façon simultanée. C'est ainsi que l'élision de (que) serait phonologique pour Sankoff (1980 a, b) alors qu'elle serait plutôt syntaxique pour Connors (1975). Une approche pluridimensionnelle et systématique du problème de l'élision de (que) s'imposait.

A partir d'un corpus très large de conversation spontanée, les aspects aussi bien linguistiques que sociologiques de l'élision de (que) ont été considérés dans ce travail. J'ai examiné à la fois plusieurs facteurs afin d'évaluer la contribution de chacun en ce qui concerne

l'élision de (que). Le choix des informateurs a été fait de façon à pouvoir analyser plusieurs aspects de l'influence sociologique (sexe, âge, classe sociale, éducation et occupation). L'influence de la variation stylistique, qui n'a été jusqu'ici l'objet d'aucune analyse, a été étudiée de façon détaillée. L'aspect plus strictement linguistique est l'aspect le plus controversé des analyses précédentes. Dans ce travail, les facteurs phonologiques, syntaxiques, lexicaux et discursifs sont étudiés de façon à pouvoir distinguer leur influence respective.

Chapitre II Méthodes

1. Le corpus

A. Les entrevues

J'ai utilisé pour mon travail trente entrevues de conversation orale très près du vernaculaire. Ces entrevues constituent un sous-corpus de celui du projet "Conséquences sociolinguistiques du contact des langues dans la région d'Ottawa-Hull" (Poplack, 1983). Les 120 informateurs de ce projet représentent un échantillon aléatoire; ils sont répartis également selon le sexe, l'âge et le quartier habité. Les cinq quartiers présentent une proportion différente de francophones par rapport aux anglophones. C'est ainsi que les deux quartiers situés au Québec (Vieux-Hull et Mont-Bleu à Hull) ont proportionnellement moins de résidants anglophones que les trois quartiers situés en Ontario (Vanier; Basse-Ville et West-End à Ottawa). De plus, le quartier Mont-Bleu à Hull se distingue des autres quartiers par le niveau socio-économique plus élevé de ses résidants.

Les entrevues ont été enregistrées au domicile de l'informateur avec souvent la participation des autres membres de la famille. Un questionnaire, élaboré en fonction des intérêts locaux et portant sur des sujets très informels, servait

de guide à l'interviewer pour inciter l'informateur à parler. L'informateur était encouragé à conduire lui-même la conversation, le but étant de réduire au minimum l'intervention de l'interviewer. Aucune limite de temps n'était imposée et les entrevues ont en moyenne une longueur de deux à trois heures, avec pour la plupart beaucoup de narrations et de discussions animées.

Les trente informateurs dont j'ai utilisé les entrevues sont répartis selon le sexe (15 hommes; 15 femmes), selon l'âge (trois divisions: 15-25 ans; 45-55 ans; 65 ans et plus; dix informateurs par division) et selon le quartier habité (six informateurs par quartier) (Appendice I). Les critères pour la sélection des entrevues étaient multiples: longueur et clarté de l'entrevue, naturel de l'informateur, nombre d'années passées dans le quartier, etc. Le choix des informateurs s'est trouvé facilité du fait que j'ai conduit la majorité des entrevues en tant qu'assistante de recherche du professeur Poplack durant l'été 1982.

Les entrevues ont été écoutées en entier contrairement à ce qu'ont fait Sankoff, Sarrasin et Cedergren (1971) qui n'ont écouté que la première demi-heure de leurs entrevues. En écoutant en entier les entrevues, cela m'a facilité l'étude de l'effet de la variation stylistique sur l'élimination de (que). Généralement, l'informateur est de moins en moins formel à

mesure que l'entrevue progresse. De plus, ceci m'a permis de réunir un corpus très large (8201 occurrences). Etant donné que l'élision de (que) subit un conditionnement assez complexe, un grand nombre d'occurrences augmente la possibilité d'avoir plusieurs exemples par informateur pour chacun des facteurs et ainsi de mieux cerner le problème. Le nombre d'occurrences par informateur varie entre 110 et 751. Malgré cela, le nombre des relatives étant assez limité, certains informateurs n'en ont pas plus d'une trentaine pour une entrevue de deux heures.

B. La variable (que)

Les occurrences de que sont très nombreuses dans une entrevue et se retrouvent dans des contextes variés. Les occurrences qui ont été étudiées pour ce travail sont celles se trouvant dans les complétives (13), les relatives (14) et les circonstancielles (15).

13-) Je pense (que_{Co}) c'est ça.

14-) C'est ça (que_R) je dis.

15-) C'est parce (que_{ci}) il veut.

Les occurrences de que n'entrant dans aucune de ces structures n'ont pas été analysées. Ce sont premièrement des cas où il n'y a jamais d'élision de que, par exemple dans

les propositions comparatives (ex.: Elle est moins grande que toi). Deuxièmement, plusieurs que font partie d'expressions figées et se comportent différemment de ceux du cadre d'analyse. C'est le cas de fait que qui selon Dessureault-Dober (1975) est un coordonnant logique qui peut d'ailleurs apparaître seul, sans être suivi d'une proposition. De même, les alternances ce que/ qu'est-ce que/ qu'ossé que (Kemp, 1979) n'ont pas été étudiées. Troisièmement, le que devait introduire une proposition; c'est pourquoi tous les cas du type rien qu'une fois n'ont pas été retenus. Quatrièmement, tous les cas d'insertion de que (ex.: quand que, comment que, pourquoi que) n'ont pas été analysés. La règle d'attachement de que à un mot-WH est très différente de celle d'éliision de que; Cedergren et Laberge (1972) et Sankoff (1980 b) ont ainsi montré que l'insertion de que se produit presque exclusivement dans un contexte vocalique (ex.: quand qu'on). Enfin, tous les cas ambigus ont été rejetés. C'est ainsi que des occurrences du type pis que posent un problème car il est souvent impossible de déterminer si pis coordonne ou subordonne la proposition suivante (Lefebvre et Fournier, 1978). De même, tous les cas de faux départ ou de prononciation incompréhensible ont été éliminés.

2. La feuille de codage

Les occurrences de la variable (que) ont été notées

sur des feuilles de codage, soit comme Ø lorsqu'il y avait élision soit comme K lorsque le complémenteur était conservé, avec ou sans schwa.

Trois feuilles de codage différentes ont été faites, l'une pour les complétives, une autre pour les relatives et une dernière pour les circonstancielles. Ces divisions étaient nécessaires car certains facteurs ne s'appliquent qu'à l'un des trois types de propositions. Les feuilles de codage utilisées facilitent l'analyse de la contribution de plusieurs facteurs à l'élision de (que). Les facteurs étudiés sont phonologiques, syntaxiques, lexicaux, discursifs et stylistiques. Plusieurs facteurs étudiés pour l'élision de (that) en anglais se retrouvent sur ces feuilles de codage.

3. Méthode statistique

Le corpus total est de 8201 occurrences, dont 3413 dans les complétives, 2066 dans les relatives et 2722 dans les circonstancielles. Etant donné le nombre important d'occurrences, une analyse statistique s'imposait.

Pour chaque facteur étudié, j'ai calculé le nombre de (que) élidés sur la totalité des (que) qui auraient pu être élidés, ceci informateur par informateur. J'ai ensuite calculé

la fréquence moyenne d'élision pour le facteur étudié; j'ai également calculé l'écart-type, ce qui m'a permis d'évaluer la dispersion de mes résultats. Le test de Student a été utilisé pour vérifier si les différences constatées étaient significatives (Spiegel, 1961). L'intervalle de confiance que je me suis fixé est de .20 (c'est-à-dire 20% des chances pour que les différences observées soient dues au hasard). L'intervalle de confiance est assez large car il y a une très grande variabilité des résultats. Ceci me permet de considérer des différences d'une pertinence linguistique certaine bien que parfois relativement faibles d'un point de vue statistique. J'ai cependant également tenu compte dans mon analyse statistique des différents intervalles de confiance au-dessous de .20 (c'est-à-dire <.10, <.05, <.02, <.01) (Appendice II). Dans mon travail, l'emphase est mis sur les résultats les plus significatifs.

Chapitre III Résultats et Discussion
Aspects sociologiques et stylistiques

1. Résultats

Aucun facteur ne paraît avoir une influence très importante en ce qui a trait aux aspects sociologiques; les quelques différences qui se dégagent sont restreintes à l'un des trois types de propositions (complétive, relative ou circonstancielle). C'est ainsi que dans les relatives, il y a une légère différence entre la fréquence d'élision de (que_R) des hommes et des femmes, ces dernières élidant un peu moins le (que_R) ($p < .20$); cette différence n'est cependant pas significative dans les complétives et les circonstancielles (Tableau 1). Ceci est peut-être dû au fait que l'élision de (que) a un caractère plus stigmatisé dans les relatives que dans les autres propositions. Si tel était le cas, on s'attendrait pourtant à retrouver aussi dans les relatives des différences significatives dans la fréquence d'élision de (que_R) selon l'éducation et la classe sociale; cela n'est cependant pas le cas.

Le sexe de l'informateur ne s'était pas révélé être un facteur important pour l'élision de (que) dans l'étude de Cedergren et Sankoff (1974); leurs résultats semblent donc correspondre à ceux trouvés pour ce travail.

Tableau 1: Comparaison de la fréquence moyenne d'éliision de
(que) selon le sexe de l'informateur.

	Hommes	Femmes
Complétive		
\bar{X}^1	33%	32%
\check{S}^2	12%	10%
Relative		
\bar{X}	25%	19%
\check{S}	10%	8%
Circonst.		
\bar{X}	28%	27%
\check{S}	12%	14%
Total		
\bar{X}	29%	27%
\check{S}	8%	9%
Nombre d'inform.	15	15

¹, \bar{X} , moyenne; ², \check{S} , écart-type.

Pour les degrés de confiance établis avec le test de Student, voir Appendice II.

Les informateurs ont été divisés en trois groupes d'âge (15-25 ans; 45-55 ans; 65 ans et plus; dix informateurs par division). Dans les complétives, il y a une différence significative entre la fréquence d'élision de (que_{Co}) des plus jeunes et des plus âgés, ces derniers élidant moins le complémentateur. Ceci pourrait suggérer qu'il y a un processus de changement en cours. Le petit nombre d'informateurs ne permet cependant pas de conclure de façon très certaine. De plus, cette différence ne se maintient pas dans les relatives et est même renversée dans les circonstancielles (Tableau 2). Il faut d'ailleurs remarquer que la fréquence élevée d'élision de (que_{Ci}) chez les gens âgés dans les circonstancielles est due en grande partie à un informateur (no. 29) qui élide presque catégoriquement le (que_{Ci}) dans l'expression parce que. Enfin, il est malheureux que les études de Cedergren et Sankoff (1974) et de Sankoff (1980 a, b) ne présentent aucun résultat sur l'influence de l'âge car il aurait été intéressant d'établir une comparaison.

L'examen de l'élision de (que) selon le quartier habité par l'informateur est intéressant pour deux raisons. Il pourrait y avoir des différences premièrement entre les quartiers situés au Québec et ceux situés en Ontario et deuxièmement entre le quartier socio-économiquement élevé du Mont-Bleu et les autres quartiers. Aucune différence significative n'a été trouvée entre la fréquence d'élision

Tableau 2: Comparaison de la fréquence moyenne d'émission de
(que) selon l'âge de l'informateur.

	15-25	45-55	65 +
Compl.			
\bar{X}	36%	31%	30%
\check{S}	8%	15%	8%
Relative			
\bar{X}	25%	20%	22%
\check{S}	13%	10%	5%
Circonst.			
\bar{X}	21%	26%	35%
\check{S}	12%	14%	10%
Total			
\bar{X}	29%	27%	29%
\check{S}	7%	11%	6%
Nombre d'inform.	10	10	10

de (que) d'un côté ou de l'autre de la rivière Outaouais pour les trois types de propositions; l'implication de l'informateur dans un milieu anglophone ne semble pas avoir d'effet sur l'élision de (que), et ce même si on retrouve le même type d'élision du complémenteur en anglais.

Une légère différence, limitée cependant aux complétives, s'est dégagée de la comparaison de la fréquence d'élision de (que_{Co}) dans le Mont-Bleu et dans les autres quartiers (Mont-Bleu: 27%; Autres: 34%; $p < .20$). La différence aurait probablement été plus grande si tous les informateurs du Mont-Bleu en étaient natifs car ce sont les deux personnes âgées du Mont-Bleu, nées dans le Vieux-Hull, qui font augmenter la fréquence d'élision de (que_{Co}) dans le Mont-Bleu. Leur comportement face à l'élision de (que_{Co}) se rapproche plus de celui des gens du Vieux-Hull. De façon générale, il y a peu de différences entre les quartiers en ce qui concerne l'élision de (que) (Tableau 3).

Il faut noter que Kroch (1978) soutient qu'il y a beaucoup plus de simplification d'articulation chez la classe socio-économiquement faible que chez la classe socio-économiquement élevée. Dans le cas de l'élision de (que), qui semble être en partie un processus de réduction des complexes consonantiques, cette distinction ne se dégage pas très clairement. La classe sociale de l'informateur semble donc avoir une

Tableau 3: Comparaison de la fréquence moyenne d'élimination de
(que) selon le quartier habité par l'informateur.

	Vanier	Basse- Ville	West- End	Vieux- Hull	Mont- Bleu
Compl.					
\bar{X}	30%	37%	31%	37%	27%
\check{S}	11%	7%	7%	15%	12%
Relat.					
\bar{X}	23%	19%	25%	28%	18%
\check{S}	8%	7%	8%	11%	13%
Circ.					
\bar{X}	23%	30%	31%	31%	23%
\check{S}	12%	10%	14%	10%	19%
Total					
\bar{X}	26%	30%	30%	32%	24%
\check{S}	8%	3%	6%	9%	13%
Nombre d'inf.	6	6	6	6	6

influence très mineure dans la fréquence d'élision de (que).

C'est seulement dans les circonstanciels que des différences significatives se dégagent en ce qui concerne l'éducation (Tableau 4). Dans les circonstanciels, les informateurs ayant une douzième ou une treizième année élident moins le (que_{Ci}) que ceux n'ayant pas atteint ce niveau d'études. Ce résultat devrait être validé par un plus grand nombre d'informateurs car les trois universitaires ne se distinguent pas de façon significative des informateurs moins éduqués en ce qui concerne l'élision de (que_{Ci}); de plus, quatre des huit informateurs ayant une douzième ou une treizième année sont des jeunes et ceux-ci ont élidé beaucoup moins le (que_{Ci}) dans les circonstanciels.

Enfin, en ce qui a trait à l'occupation de l'informateur, Cedergren et Sankoff (1974) ont trouvé des différences significatives entre l'élision de (que) chez les ouvriers et les professionnels, ces derniers élidant moins le complément. Dans mon travail, la plupart des informateurs sont des ouvriers ou des employés de bureau; ils occupent donc tous des emplois assez semblables contrairement aux informateurs de l'étude de Cedergren et Sankoff (1974).

C'est uniquement dans les circonstanciels que se manifeste l'influence de l'occupation sur l'élision de (que)

Tableau 4: Comparaison de la fréquence moyenne d'émission de
(que) selon le niveau d'études de l'informateur.¹

	Moins de 9	9, 10, 11	12, 13	Université Diplôme
Compl.				
\bar{X}	33%	34%	30%	35%
\check{S}	13%	7%	13%	8%
Relat.				
\bar{X}	22%	24%	21%	23%
\check{S}	8%	10%	12%	14%
Circ.				
\bar{X}	29%	33%	19%	29%
\check{S}	9%	13%	11%	25%
Total				
\bar{X}	29%	32%	25%	30%
\check{S}	7%	6%	10%	10%
Nombre d'inf.	11	8	8	3

¹, les divisions ont été faites à partir de Poplack, 1983.
Les chiffres indiquent le nombre d'années d'études.

(Tableau 5). Les quatre étudiants élident significativement moins le (que_{Ci}) que les travailleurs (employés de bureau, travailleurs spécialisés et non-spécialisés). Ces résultats sont assez difficiles à interpréter car d'une part il n'y a que quatre étudiants et d'autre part ce sont tous des jeunes. Il est donc à peu près impossible de distinguer l'influence respective de l'âge, de l'éducation et de l'occupation. Enfin, les travailleurs spécialisés (ex.: plombier, électricien, etc.) élident significativement moins le (que_{Ci}) que les autres types de travailleurs (travailleurs non-spécialisés et employés de bureau) mais encore ici le petit nombre d'informateurs permet difficilement de tirer une conclusion. De façon générale, dans les circonstancielles, il semble que les informateurs ayant reçu ou recevant une formation en vue d'un emploi spécialisé (travailleurs spécialisés et étudiants) soient plus conscients de la variable (que_{Ci}).

Bourdieu et Boltanski (1975) et Sankoff et Laberge (1978) définissent le concept du marché linguistique comme étant le fait que les gens adoptent un certain standard linguistique en fonction de ce qu'ils croient être le parler approprié du poste qu'ils occupent. Pour le présent travail, aucune analyse n'a été faite sur la place occupée par l'informateur dans le marché linguistique. On aurait cependant pu s'attendre à ce que les employés de bureau, qui ont de nombreux contacts avec le public, élident moins le (que) que

Tableau 5: Comparaison de la fréquence moyenne d'évasion de
(que) selon l'occupation de l'informateur. ¹

	Profes- sionnel	Vente	Bureau	Travail spécial.	Travail non- spécial.	Sans emploi	Etudiant
Comp.							
\bar{X}	43%	39%	30%	29%	32%	41%	29%
\check{S}	-	-	11%	10%	9%	18%	6%
Rel.							
\bar{X}	25%	10%	20%	21%	24%	26%	22%
\check{S}	-	-	10%	4%	11%	9%	14%
Circ.							
\bar{X}	57%	25%	33%	21%	31%	24%	14%
\check{S}	-	-	15%	6%	11%	13%	4%
Total							
\bar{X}	41%	29%	29%	24%	30%	31%	23%
\check{S}	-	-	11%	4%	8%	10%	2%
No. Inf.	1	1	7	4	9	4	4

¹, les divisions ont été faites à partir de Poplack, 1983.

les travailleurs non-spécialisés (par exemple les vidangeurs et les gardiens de sécurité); ceci n'est pourtant pas le cas.

Le facteur stylistique a été divisé en style formel et en style informel. Le style formel est distingué du style informel selon les sujets discutés par l'informateur, en s'inspirant du cadre pour la différenciation stylistique développé par Labov et ses collègues (Labov, 1972). Le style informel regroupe des narrations, des histoires et jeux d'enfants, des tangentes de l'informateur par rapport au sujet imposé par l'interviewer, des discussions de groupe qui ne s'adressent pas à l'interviewer. Le style formel regroupe des discussions sur le langage ou toute autre institution formelle, des réponses directes aux questions de l'interviewer, des discours moralisateurs et enfin tout autre type de parler formel et soigné. Ces divisions partent du principe que l'informateur a tendance à attacher moins d'importance à son langage et donc à se rapprocher du vernaculaire lorsqu'il parle de sujets très personnels. Comme le remarque Labov (1972), "Styles can be ranged along a single dimension, measured by the amount of attention paid to speech." (p. 208).

Les faibles différences sociologiques qui se dégagent de l'analyse de l'élision de (que) n'excluent pas la possibilité d'une variation stylistique bien que généralement ces deux aspects sont liés. L'ensemble des informateurs ont

tendance à élider plus le (que) lorsqu'ils parlent de sujets informels que lorsqu'ils discutent formellement (Tableau 6). Il faut noter que le facteur stylistique est moins important dans les circonstancielles que dans les complétives et les relatives. Dans les circonstancielles, c'est seulement lorsqu'on compare la fréquence d'élision de (que_{Ci}) de la division "tangente" à celles des divisions "langue" ou "parler soigné" que se dégagent des différences significatives (Tableau 7). Le peu d'influence du style dans les circonstancielles est probablement dû au fait que la présence ou l'absence de (que_{Ci}) est déjà fixée en grande partie par la locution conjonctive.

L'examen des divisions stylistiques selon le sujet discuté par l'informateur ne permet pas de dégager de tendance particulière (Tableau 7). Dans les complétives, la division stylistique "réponse directe à une question de l'interviewer" se comporte cependant plus comme les divisions informelles dont elle ne se distingue pas de façon significative que comme les autres divisions formelles avec lesquelles elle a été classée. Ceci est peut-être dû au fait que dans les complétives, plusieurs des réponses ont commencé par des phrases du type "Je pense que..."; le verbe penser s'est révélé être très favorable à l'élision de (que_{Co}) (voir Chapitre IV).

Les différences ne sont pas très fortes entre

Tableau 6: Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de
(que) selon le style.

	Informel	Formel
Complétive \bar{X} \check{S} Nombre d'informateurs Nombre d'occurrences	37% 12% 30 1355	29% 13% 30 2058
Relative \bar{X} \check{S} Nombre d'informateurs Nombre d'occurrences	28% 14% 30 847	18% 11% 30 1219
Circonst. \bar{X} \check{S} Nombre d'informateurs Nombre d'occurrences	31% 17% 30 1026	25% 13% 30 1696
Total \bar{X} \check{S} Nombre d'informateurs Nombre d'occurrences	33% 10% 30 3228	25% 8% 30 4973

Tableau 7: Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de
(que) selon les divisions stylistiques.

	Informel				Formel			
	Narra- tion	Tan- gente	Jeux	Parler en groupe	Langue	Réponse directe	Laius	Parler soigné
Comp.								
\bar{X}	30%	38%	46%	30%	29%	36%	22%	27%
\sqrt{s}	18%	13%	47%	40%	16%	20%	25%	13%
No. Inf.	26	30	7	10	30	29	24	30
No. Occ.	266	1049	14	26	541	344	189	984
Rel.								
\bar{X}	33%	28%	0%	42%	21%	22%	22%	17%
\sqrt{s}	31%	14%	0%	49%	22%	22%	34%	14%
No. Inf.	21	30	7	6	30	30	21	30
No. Occ.	131	696	10	10	321	218	87	593
Circ.								
\bar{X}	26%	32%	0%	50%	24%	27%	25%	25%
\sqrt{s}	34%	17%	-	55%	17%	23%	29%	17%
No. Inf.	24	30	1	6	30	29	25	30
No. Occ.	142	874	1	9	440	327	136	793
Total								
\bar{X}	31%	33%	24%	41%	26%	29%	22%	24%
\sqrt{s}	17%	10%	35%	42%	11%	11%	18%	9%
No. Inf.	27	30	10	12	30	30	27	30
No. Occ.	539	2619	25	45	1302	889	412	2370

certaines divisions stylistiques, en partie à cause du peu d'occurrences; la comparaison plus générale des styles formel et informel met cependant en évidence le caractère très favorable à l'élision de (que) du style informel. Une explication serait que, étant donné que l'élision de (que) est fortement conditionnée lexicalement (voir Chapitre IV), la grande fréquence de certains mots très favorables à l'élision de (que) comme penser et parce dans le style informel pourrait entraîner une fréquence élevée d'élision de (que) dans ce style. La méthode de codage utilisée ne rend cependant pas compte de l'importance stylistique de certains mots. La méthode de Labov (1972) que j'ai employée code le style en fonction du sujet discuté par l'informateur; cette méthode a des limites car un même sujet peut être discuté de façons très différentes avec une très grande variation dans le registre stylistique.

Les résultats obtenus pour les principaux facteurs sociologiques et stylistiques sont résumés dans le Tableau 8. On peut constater qu'aucune tendance, allant dans le même sens pour les trois types de propositions, ne se dégage pour les facteurs du sexe, de l'âge, du quartier, de l'éducation et de l'occupation. Les résultats pour les facteurs stylistiques sont cependant semblables d'un type de proposition à l'autre. Le recours aux textes écrits n'a pas été fait; malgré cela, des différences stylistiques se dégagent clairement, le style informel étant plus favorable à l'élision de (que) que le style formel.

Tableau 8: Récapitulation des principaux résultats pour les facteurs sociologiques et stylistiques (% d'élision de (que))

Facteurs sociologiques/ stylistiques	Complétive	Relative	Circonstancielle	Total
A. Sexe				
Homme	33%	25%	28%	29%
Femme	32%	19%	27%	27%
B. Age				
15-25	36%	25%	21%	29%
45-55	31%	20%	26%	27%
65 +	30%	22%	35%	29%
C. Quartier				
Vanier	30%	23%	23%	26%
Basse-Ville	37%	19%	30%	30%
West-End	31%	25%	31%	30%
Vieux-Hull	37%	28%	31%	32%
Mont-Bleu	27%	18%	23%	24%
D. Education				
- 9 ans	33%	22%	29%	29%
9-10-11	34%	24%	33%	32%
12-13	30%	21%	19%	25%
Université	35%	23%	29%	30%
E. Occupation				
Professionnel	43%	25%	57%	41%
Vente	39%	10%	25%	29%
Bureau	30%	20%	33%	29%
Travailleur spécialisé	29%	21%	21%	24%
Travailleur non-spécial.	32%	24%	31%	30%
Sans emploi	41%	26%	24%	31%
Etudiant	29%	22%	14%	23%
F. Style				
Informel	37%	28%	31%	33%
Formel	29%	18%	25%	25%

- Remarques: 1. Selon le sexe, seule la différence dans les relatives est significative.
2. Selon l'âge, dans les complétives, les informateurs de 65 ans et plus élident significativement moins le (que_{Co}) que les informateurs de 15-25.

- Remarques:
2. (suite) Selon l'âge, dans les circonstanciées, les informateurs de 65 ans et plus évaluent significativement plus le (que_{Ci}) que les informateurs de 15-25.
 3. Selon le quartier, seule la différence entre le Mont-Bleu et les autres quartiers dans les complétives est significative.
 4. Selon l'éducation, c'est seulement dans les circonstanciées qu'il y a des différences significatives. Les informateurs ayant moins de 12 ans de scolarité évaluent plus le (que_{Ci}) que ceux ayant 12 ou 13 ans d'études. Il faut remarquer que les trois universitaires ne se distinguent pas significativement de ceux n'ayant pas atteint ce niveau d'études.
 5. Selon l'occupation, c'est seulement dans les circonstanciées qu'il y a des différences significatives. Premièrement, les étudiants évaluent moins le (que_{Ci}) que les travailleurs et deuxièmement, les travailleurs spécialisés évaluent moins le (que_{Ci}) que les autres travailleurs. Il n'y a qu'un seul professionnel et une seule vendeuse.
 6. Les différences stylistiques sont significatives dans tous les cas.
 7. Mises à part les différences discutées ci-haut, aucune autre différence n'est significative. Il faut noter que sous la colonne "Total", seule la différence stylistique est significative.
 8. L'écart-type, le nombre d'occurrences et le nombre d'informateurs n'apparaissent pas dans le Tableau 8. Pour plus de détails, cf. Tableaux 1-7.

2. Discussion

Le comportement de la variable (que) en ce qui concerne l'aspect sociologique du conditionnement est assez peu représentatif de ce que l'on retrouve généralement dans des études de ce type. La variation sociologique est habituellement étroitement liée à la variation stylistique. Bell (1984) note: "Variation on the style dimension within the speech of a single speaker derives from and echoes the variation which exists between speakers on the "social" dimension." (p. 151).

C'est ainsi qu'il est très fréquent de retrouver à la fois des différences selon l'âge, le sexe, la classe sociale, l'éducation et l'occupation et des différences selon le style (Trudgill, 1974; Labov, 1966, 1972). Une variante stigmatisée d'une variable a tendance à se retrouver moins fréquemment dans le parler des femmes, des gens éduqués et des gens de la classe sociale élevée ainsi que dans le style formel. Labov (1972) distingue trois types de variables: des stéréotypes, des marqueurs et des indicateurs. Comme le résume Sankoff (1980 a): " (...) both markers and indicators are variables that seem to be largely outside of conscious awareness, but whereas indicators are categorical for a particular group of speakers and do not show stylistic variation, markers are involved in stylistic variation." (p. 61). Quant aux stéréotypes, ce

sont des variables très stigmatisées. Il est donc rare, ou peut-être même impossible, d'avoir une variable présentant une différence stylistique sans en même temps présenter une différence sociologique. De plus, les différences stylistiques étant un reflet des différences sociales, ces dernières devraient être plus marquées que les premières. C'est ce que l'on retrouve dans la très grande majorité des cas. La plupart des variables étudiées jusqu'à présent se sont avérées être des marqueurs, présentant à la fois des différences sociologiques et stylistiques. Il faut remarquer que Bell (1984) propose cependant de nuancer la distinction entre marqueur et indicateur. Pour lui, la majorité des variables présentent des différences stylistiques et sociologiques, les indicateurs étant simplement des variables pour lesquelles les différences stylistiques et sociologiques sont plus faibles.

La variable (que), si on se fie aux résultats du présent travail, a donc un comportement très différent. Les différences sociologiques qui se dégagent de l'analyse sont très faibles et sont souvent limitées à un type de proposition; on retrouve cependant des différences stylistiques très claires. On pourrait expliquer la situation de la façon suivante. Le corpus que j'ai utilisé est une sous-représentation du corpus plus large d'Ottawa-Hull. Le choix des informateurs de mon corpus a été fait afin d'avoir une représentation égale en fonction du sexe, de l'âge et du quartier. Le corpus

n'a pas été conçu dans le but d'avoir une stratification sociale. En fait, les informateurs de mon corpus ne se distinguent pas très fortement entre eux; ils occupent tous des emplois assez semblables et ils ont à peu près tous le même niveau d'éducation (à l'exception des trois étudiants universitaires). Il est possible que les informateurs se distinguent en ce qui concerne leur place dans le marché linguistique mais ce facteur n'a pas été étudié pour ce travail. Les critères pour le choix de mes informateurs ont donc été en partie sociologiques (sexe, âge et quartier) et en partie stylistiques (ex.: longueur de l'entrevue, naturel de l'informateur). Les informateurs de mon corpus n'ont pas été choisis en fonction de leur place dans l'échelle sociale, ce qui ne permet donc pas de se prononcer sur l'influence de ce facteur. Cedergren et Sankoff (1974) ont stratifié socialement leurs informateurs en les divisant en deux groupes, les professionnels et les ouvriers. Ces derniers se sont révélés être plus favorables à l'élimination de (que) que les professionnels. Comme dans le travail de Cedergren et Sankoff (1974), les informateurs de mon corpus ont été divisés de façon à pouvoir étudier l'influence du sexe et ce facteur ne s'est pas avéré être important pour le conditionnement de l'élimination de (que) dans les deux études.

La constitution même de mon corpus est probablement à la source de l'absence de différences sociologiques

importantes. Bell (1984) remarque pourtant qu'il existe quelques cas où la variable ne présente que des différences stylistiques. Le comportement de ces variables, relevées par Bell dans deux études sur le persan, serait le résultat d'une extrême déférence de la part de l'informateur envers son interlocuteur. Les liens avec la classe sociale seraient moins importants que ceux avec l'interlocuteur. Cela ne peut pas être le cas de la variable (que) puisque les interviews d'où les données proviennent montrent de nombreux signes d'un parler informel qui ne va pas de pair avec la déférence.

La variable (que) montre donc de faibles différences sociologiques, se limitant généralement à un type de proposition. Il faut d'ailleurs noter le faible pourcentage de reconnaissance de cette variable dans les tests d'attitude de Laberge et Chiasson-Lavoie (1971). Laberge et Chiasson-Lavoie remarquent aussi que les variables grammaticales sont généralement très mal distinguées et échappent au contrôle de l'individu. Il faut aussi remarquer que lorsque les interviewers du projet d'Ottawa-Hull demandaient directement aux informateurs de définir le "mauvais français" dans la partie de l'entrevue portant sur les attitudes linguistiques, les informateurs du corpus ont souvent mentionné des exemples de prononciation, d'anglicismes et de sacres typiques d'un "mauvais" parler sans jamais faire allusion à l'élimination de (que).

En résumé, en ce qui concerne l'éllision de (que) dans mon corpus, les différences stylistiques se dégagent clairement et systématiquement pour les trois types de propositions alors que les différences sociologiques sont faibles et limitées souvent à un type de proposition. Ces faibles différences sociologiques pourraient être dues en partie au fait que la variable est syntaxique et en partie à la constitution même de mon corpus.

Chapitre IV Résultats et Discussion
Aspects linguistiques

1. Résultats généraux

La moyenne totale d'élision de (que) est de 28%; ceci ne s'écarte pas beaucoup de la moyenne de Sankoff (1980 a) (23%).

La variable (que) se retrouve dans trois types de propositions: les complétives, les relatives et les circonstanciennes. L'élision de (que) dans chacun des types a fait l'objet d'une étude distincte puisque les structures grammaticales sont différentes. Dans les complétives et les circonstanciennes, le (que) est une conjonction qui dans le premier cas introduit une proposition complément d'objet alors que dans le second cas elle introduit une proposition complément circonstanciel à l'aide d'une locution conjonctive. Dans les relatives, le (que_R), en plus d'être un élément de liaison, assume aussi la fonction de référent.

Les trois types de propositions (complétive, relative et circonstancielle) ne se comportent pas de la même façon en ce qui concerne l'élision de (que). Les complétives sont significativement plus favorables à l'élision de (que) que les relatives ou les circonstanciennes et ces dernières

sont significativement plus favorables à l'élision de (que) que les relatives (Tableau 9).

Sankoff (1980 b) avait déjà noté que les propositions relatives favorisaient moins l'élision de (que). Ceci est probablement dû au fait que la variable (que_R), en plus de lier la principale à la subordonnée, sert aussi de référent. Si telle est l'explication pour les relatives, on s'attendrait alors à ce que les circonstancielles soient les propositions les plus favorables à l'élision de (que), puisque le rôle syntaxique que joue la variable (que_{Ci}) peut être pris en charge par le premier terme de la locution (ex.: parce que). Celui-ci porte déjà l'information syntaxique et sémantique; l'élision de (que_{Ci}) n'entraîne aucune perte d'information. Ceci n'est pourtant pas le cas, les complétives étant les plus favorables à l'élision de (que). Il faut noter que la différence entre la fréquence d'élision de (que) dans les complétives et les circonstancielles est très peu significative ($p < .20$) et ceci s'explique peut-être par le fait que la variable (que) est une conjonction dans les deux types de propositions.

Tableau 9: Moyenne totale d'élision de (que); Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que) selon le type de proposition.

	Total	Complétive	Relative	Circons- tancielle
\bar{X}	28%	32%	22%	28%
\check{S}	8%	11%	10%	13%
Nombre d'inf.	30	30	30	30
Nombre d'occ.	8201	3413	2066	2722

2. Complétive

A. Structures syntaxiques

Les propositions complétives ont été divisées en deux types: les complétives verbales (16) et les complétives adverbiales ou nominales (17-18).

- 16-) Je pense que c'est ça.
- 17-) Peut-être qu'il va venir.
- 18-) Une chance qu'il est venu.

Les complétives adverbiales et nominales sont nettement plus favorables à l'élimination de (que_{Co}) que les complétives verbales (Tableau 10). Ceci est peut-être dû au fait que les adverbes se retrouvent ailleurs dans la phrase et n'exigent donc pas d'être toujours suivis du complémenteur (19 A-C).

- 19-A) Il va peut-être venir.
- B) Il va venir peut-être.
- C) Peut-être qu'il va venir; Peut-être il va venir.

Le traitement des complétives adverbiales pose pourtant un problème. Lorsque l'adverbe précède le (que_{Co}), à moins que le complémenteur soit réalisé, il est impossible

Tableau 10: Comparaison de la fréquence moyenne d'élimination de
(que_{Co}) selon le type de complétive.

	Complétive verbale	Complétive adverbiale/ nominale
\bar{X}	32%	56%
$\frac{v}{s}$	11%	35%
Nombre d'inform.	30	27
Nombre d'occurr.	3266	147

de déterminer si le complémenteur était présent et a été élidé ou si l'adverbe a simplement été déplacé en début de phrase. Grevisse (1980) suggère que la présence du complémenteur est nécessaire alors que dans la grammaire de Baylon et Fabre (1973), l'adverbe peut se déplacer en début de phrase sans être suivi du complémenteur. Pour LeBidois et LeBidois (1971), "la langue familière emploie volontiers que d'une façon plus ou moins superfétatoire après certains adverbess placés en tête de la phrase en vue d'attirer l'attention." (p. 332, Tome I). Selon eux, cet emploi se rapproche de l'insertion de que que l'on retrouve dans des phrases comme "Même quand que je suis à ma cuisine...".

Dans mon travail, j'ai considéré qu'il y avait éliision de (que_{Co}) lorsqu'il n'y avait rien entre l'adverbe et la proposition. Il faut d'ailleurs noter que pour chaque type d'adverbe du corpus, il y a une variation de la variable (que_{Co}). Il n'y a aucun cas où on retrouve seulement la variante \emptyset ou la variante K. Enfin, ces cas douteux ne comptent que pour 4% des complétives et ne peuvent donc affecter de façon sensible l'ensemble des résultats.

B. Contextes phonologiques et grammaticaux précédant (que_{Co})

Le contexte phonologique précédant (que_{Co}) a été analysé en suivant les divisions suivantes: voyelles, glides,

liquides et nasales, occlusives, sibilantes, fricatives non-sibilantes et pauses. Les fricatives sibilantes sont distinguées des fricatives non-sibilantes car Sankoff (1980 a) trouve que les fricatives sibilantes sont très favorables à l'élision de (que). Il faut noter qu'il y a très peu d'occurrences de fricatives non-sibilantes.

Dans le contexte phonologique précédant (que_{Co}), les voyelles sont moins favorables à l'élision de (que_{Co}) que l'ensemble des consonnes (Tableau 11). En examinant cependant les résultats de façon plus détaillée, on s'aperçoit qu'il n'y a pas réellement une distinction claire entre d'une part les voyelles et d'autre part les consonnes. Les consonnes sont très favorables à l'élision de (que_{Co}) à cause des consonnes occlusives et sibilantes; les consonnes liquides et nasales, les fricatives non-sibilantes et les pauses ne se distinguent pas de façon significative des voyelles en ce qui concerne l'élision de (que_{Co}) (Tableau 12). Il est donc possible de dresser un schéma comme le suivant:

1. Sibilante (52%)
2. Occlusive (41%)
3. Voyelle (29%); Liquide et nasale (26%);
Fricative non-sibilante (24%); Pause (24%)

Chaque groupe se distingue de façon significative

Tableau 11: Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que_{Co}) selon le contexte phonologique précédant (que_{Co}).

	Voyelle	Consonne
\bar{X}	29%	38%
\check{S}	13%	14%
Nombre d'inform.	30	30
Nombre d'occur.	2272	1141

Tableau 12: Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que_{Co}) selon le contexte phonologique précédant (que_{Co}) (Tableau détaillé).

	V	G	L	F	S	K	PAU
\bar{X}	29%	0%	26%	24%	52%	41%	24%
\check{S}	13%	-	17%	28%	19%	32%	39%
Nombre d'inf.	30	1	30	23	30	23	22
Nombre d'occ.	2272	1	334	191	393	160	62

V: voyelle; G: glide; L: liquide et nasale; F: fricative non-sibilante; S: fricative sibilante; K: occlusive; PAU: pause.

des deux autres mais à l'intérieur d'un groupe donné, il n'y a pas de différence significative. De plus, les glides n'apparaissent pas dans ce schéma car une seule occurrence a été relevée. L'influence ne paraît pas être clairement phonologique puisque les voyelles sont aussi peu favorables à l'élision de (que_{CO}) que certaines consonnes. Ceci suggère que le caractère très favorable des sibilantes et des occlusives pourrait être dû au mot dans lequel ces consonnes se trouvent. Il faut noter qu'en regroupant les données comme Sankoff (1980 a) (c'est-à-dire sibilantes/ autres consonnes/ voyelles), on obtient des résultats semblables à cette étude.

En ce qui concerne les occlusives, leur caractère favorable est probablement en partie un effet de deux mots; les mots peut-être et me semble, dans les contextes où la liquide finale est tombée, se retrouvent dans presque tous les cas où une occlusive précède (que_{CO}). Dans cette situation, il est très difficile de distinguer l'influence respective des mots eux-mêmes et du contexte occlusif. Il est probable que le caractère favorable des consonnes occlusives est renforcé par le fait que l'absence de que après l'adverbe peut-être est un cas douteux d'élision de (que_{CO}).

Le verbe penser comme dans la phrase je pense que... totalise 85% des occurrences du contexte sibilant précédant (que_{CO}). La grande fréquence des phrases du type pense que...

dans le corpus n'est pas étonnante; dans les entrevues qui ont été faites, l'informateur est incité à donner son opinion. Si l'on enlève toutes les occurrences du verbe pense des occurrences sibilantes (Tableau 13), le contexte sibilant n'est significativement ni plus ni moins favorable que le reste des consonnes et des voyelles (Tableau 12). Il semble donc que ce soit le verbe pense qui provoque ce caractère très favorable des sibilantes. Il faut pourtant remarquer qu'il n'y a que 15% des occurrences sibilantes qui ne sont pas du type pense que... Il est donc important de distinguer l'influence du verbe pense de celle de l'ensemble des sibilantes.

On doit noter que le verbe penser dans un contexte sibilant (ex.: je pense que...) est significativement plus favorable à l'élision de (que_{Co}) que le verbe pense dans un contexte vocalique (ex.: j'ai pensé que...) (Tableau 14). Ceci suggère donc que, malgré le fait que l'influence majeure est lexicale, il existe néanmoins une influence phonologique.

Les verbes constituent le plus souvent l'élément du contexte grammatical précédant (que_{Co}). A l'exception des pronoms, qui sont défavorables à l'élision de (que_{Co}), les différentes catégories grammaticales ne se distinguent pas de façon significative les unes des autres en ce qui concerne l'élision de (que_{Co}) (Tableau 15). Contrairement à ce que

Tableau 13: Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que_{CO}) entre le verbe pense et les sibilantes (autres que pense).

	<u>Pense</u>	Sibilantes (- <u>pense</u>)
\bar{X}	55%	35%
\check{S}	20%	37%
Nombre d'inf.	29	21
Nombre d'occ.	334	59

Tableau 14: Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que_{CO}) entre le verbe penser se terminant par une sibilante et le verbe penser se terminant par une voyelle.

	<u>Penser</u> (S)	<u>Penser</u> (V)
\bar{X}	55%	31%
\check{S}	20%	43%
Nombre d'inf.	29	21
Nombre d'occ.	334	51

Tableau 15: Comparaison de la fréquence moyenne d'élimination de (que_{CO}) selon le contexte grammatical précédant (que_{CO}).

	Verbe	P-SN	Négation	Pronom	Adverbe	Autre
\bar{X}	33%	36%	27%	18%	39%	16%
\check{S}	12%	44%	27%	27%	24%	34%
Nombre d'inf.	30	15	28	25	30	17
Nombre d'occ.	2782	26	223	75	276	31

Bolinger (1972) a trouvé pour l'anglais, la négation ne défavorise pas l'élision du complémenteur dans le français d'Ottawa-Hull.

Dans le corpus, on retrouve 148 verbes différents (ou adverbess et noms lorsque ce sont des propositions adverbiales ou nominales). Une hypothèse, déjà soulevée par Wasserman (1976) et partiellement réfutée par Kroch et Small (1978) pour l'anglais, serait que la fréquence élevée de certains verbes encourage l'élision du complémenteur. Cette hypothèse a été examinée pour ce travail. De fait, les verbes de plus de 50 occurrences ainsi que les verbes de 10 à 50 occurrences sont nettement plus favorables à l'élision de (que_{Co}) que les verbes de moins de 10 occurrences; les verbes de plus de 50 occurrences et ceux de 10 à 50 occurrences ne se distinguent pas de façon significative en ce qui a trait à l'élision de (que_{Co}) (Tableau 16).

Seulement neuf verbes et un adverbe ont plus de 50 occurrences; ce sont falloir, dire, penser, savoir, trouver, vouloir, c'est, sembler, peut-être et voir (Tableau 17). Même si les verbes de plus de 50 occurrences sont plus favorables à l'élision de (que_{Co}) que les verbes de moins de 10 occurrences, il y a de nombreuses différences lexicales à l'intérieur du groupe des verbes de plus de 50 occurrences. C'est ainsi que le verbe dire, qui est beaucoup plus fréquent que le verbe

Tableau 16: Comparaison de la fréquence moyenne d'élimination de (que_{Co}) selon le nombre d'occurrences des verbes (ou adverbes et noms dans le cas de propositions adverbiales ou nominales) de la proposition principale.

	Plus de 50	10-50	Moins de 10
\bar{X}	30%	26%	13%
\bar{S}	17%	18%	28%
Nombre de verbes différents	10	20	118
Nombre d'occurr.	2753	359	301

Tableau 17: Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que_{Co}) entre les verbes de plus de 50 occurrences (ou adverbess et noms dans le cas de propositions adverbiales ou nominales).

	Sembler	Penser	Peut-être	Falloir	Trouver
\bar{X}	52%	47%	44%	42%	34%
\check{S}	41%	20%	38%	22%	33%
Nombre d'inf.	22	30	18	30	26
Nombre d'occ.	92	460	76	721	235
	Dire	Voir	Vouloir	Savoir	C'est
\bar{X}	28%	25%	19%	17%	1%
\check{S}	17%	34%	23%	18%	4%
Nombre d'inf.	30	23	24	30	20
Nombre d'occ.	595	68	126	286	94

me sembler, est moins favorable à l'élision de (que_{CO}); le verbe dire n'est pas l'un des verbes les plus favorables à l'élision de (que_{CO}) comme Connors (1975) avait trouvé pour le français de Montréal. De plus, le verbe c'est se détache nettement des autres verbes par son caractère défavorable (1% d'élision de (que_{CO})). On peut remarquer que les verbes classés comme des verbes d'opinion par les grammairiens sont parmi les verbes les plus favorables à l'élision de (que_{CO}) (ex.: penser, sembler, trouver). Cette observation ne se maintient cependant pas pour l'ensemble du corpus; d'une part, certains verbes d'opinion moins fréquents comme croire sont peu favorables à l'élision de (que_{CO}) (10% d'élision de (que_{CO})) et d'autre part, certains verbes de constatation comme c'est rare sont assez favorables à l'élision de (que_{CO}) (20% d'élision de (que_{CO}) en comparaison de 1% pour c'est).

L'explication que j'envisage est plutôt lexicale. Certains verbes comme falloir, me sembler et penser sont très favorables à l'élision de (que_{CO}) car ils auraient tendance à être utilisés comme des expressions où la réalisation sans (que_{CO}) est très généralisée. On doit d'ailleurs remarquer que le fait de pouvoir employer les verbes penser et me sembler comme des ponctuants du type tu sais (t'sé) a probablement renforcé leur statut d'expression en ce qui concerne l'élision de (que_{CO}) (20-21).

20-) Je vais je pense y aller/ Je vais y aller je pense.

21-) Je vais me semble y aller/ Je vais y aller me semble.

Alors que dans le cas des adverbes en début de proposition, les grammairiens n'étaient pas d'accord sur la présence obligatoire de (que_{CO}), la question ne se pose pas dans le cas des verbes. On juge qu'il est nécessaire d'utiliser le (que_{CO}) pour relier la proposition verbale principale à la proposition subordonnée; l'absence de (que_{CO}) dans tous ces contextes devait donc être considérée dans le codage.

En ce qui concerne le verbe penser, il semble que la forme pense soit souvent utilisée comme une expression alors que la forme penser le soit rarement sinon jamais. Cela expliquerait pourquoi on retrouve une différence entre le verbe penser, se terminant par une sibilante, et pense, se terminant par une voyelle (voir Tableau 14). La différence phonologique serait provoquée par l'emploi de pense, et non de penser, comme une expression. L'influence lexicale du verbe penser est d'ailleurs appuyée par les analyses anglaises où on a trouvé que le verbe think est très favorable à l'élision du complémenteur (Bolinger (1972), Kroch et Small (1978) et Wasserman (1976)).

Enfin, on peut constater que les verbes penser,

me sembler et falloir ainsi que l'adverbe peut-être sont très informels en plus d'être très fréquents. L'emploi de verbes moins fréquents comme croire ajoute un degré de formalité et contribue certainement au maintien de (que_{Co}). Tout comme Kroch et Small (1978) le remarquent dans leur étude, la fréquence a souvent une influence mineure et c'est beaucoup plus la formalité lexicale du mot qui est le facteur important. Il est d'ailleurs intéressant de noter que la plupart des élisions de (que_{Co}) des informateurs élidant peu le (que_{Co}) (deux étudiants et une femme du Mont-Bleu) se sont produites avec les verbes les plus favorables; l'élision de (que_{Co}) dans ce contexte paraît être beaucoup moins marquée.

Les autres verbes (ex.: vouloir, voir, savoir) obéiraient à la structure grammaticale d'une phrase complexe (verbe - que - proposition subordonnée). Il est également possible de trouver dans ces contextes une variation mais elle serait probablement due à l'influence de l'environnement phonologique suivant (que_{Co}) ou à des facteurs discursifs (voir plus loin).

Il est également possible que le mode du verbe de la subordonnée influence l'élision de (que_{Co}). En français, le mode du verbe de la subordonnée est régi par la classe sémantique du verbe de la principale (ex.: verbe de volonté: Je veux que tu viennes; verbe d'opinion: Je pense que tu viens)

(Dubois et Lagane, 1973). Comme le souligne Allaire (1973), la dépendance de la subordonnée est beaucoup plus grande lorsque le verbe est au subjonctif. On remarque d'ailleurs qu'un verbe de volonté comme vouloir, qui entraîne l'emploi du subjonctif dans la subordonnée, est défavorable à l'élision de (que_{Co}). De plus, un verbe d'opinion comme penser, qui est favorable à l'élision de (que_{Co}), ne nécessite pas obligatoirement le subjonctif dans la subordonnée. Il faut pourtant remarquer que le verbe falloir, même s'il entraîne souvent l'emploi du subjonctif, est très favorable à l'élision de (que_{Co}).

Il n'en demeure pas moins que certains verbes comme penser, qui n'exigent pas le subjonctif dans la subordonnée, ont tendance à marquer une plus grande indépendance entre les propositions. Le lien entre la principale et la subordonnée est parfois si lâche que la phrase semble appartenir au style direct (22).

22-) Je pense je vais y aller/ Je pense: "Je vais y aller".

En résumé, le contexte phonologique précédant (que) ne semble pas être un facteur très important pour l'élision de (que_{Co}). Le caractère plus favorable des consonnes sibilantes et occlusives s'explique par la présence de certains mots (ex.: pense, peut-être et me semble). Dans le contexte précédant (que_{Co}), l'influence est surtout lexicale.

C. Contextes phonologiques et grammaticaux suivant (que_{CO})

Le contexte phonologique suivant (que_{CO}) a été divisé de la même façon que le contexte phonologique précédant (que_{CO}), à l'exception des glides pour lesquelles il n'y a aucune occurrence. Il y a une division très claire entre les consonnes et les voyelles (Tableau 18). Les occlusives, les sibilantes et les fricatives non-sibilantes sont les plus favorables à l'élision de (que_{CO}), suivies des consonnes liquides et nasales, elles-mêmes suivies des voyelles et des pauses (Tableau 19). Ceci peut se schématiser de la façon suivante:

1. Occlusive (56%); Sibilante (58%);
Fricative non-sibilante (57%)
2. Liquide et nasale (17%)
3. Pause (6%); Voyelle (6%)

Les trois groupes se distinguent significativement les uns des autres sans qu'il y ait de différence significative à l'intérieur de chacun des groupes. La distinction est clairement phonologique; l'élision de (que_{CO}) est de plus en plus probable à mesure que le segment suivant (que_{CO}) est de moins en moins sonore. Les consonnes non-sonores (les obstruantes) sont plus favorables à l'élision de (que_{CO}) que les segments sonores (les liquides, les nasales et les voyelles); les consonnes sonores (les liquides et les nasales) sont plus

Tableau 18: Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de
(que_{CO}) selon le contexte phonologique suivant
(que_{CO}).

	Voyelle	Consonne
\bar{X}	6%	49%
\check{S}	5%	15%
Nombre d'inform.	30	30
Nombre d'occurr.	1229	2184

Tableau 19: Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de
(que_{CO}) selon le contexte phonologique suivant
(que_{CO}) (Tableau détaillé).

	V	L	F	S	K	PAU
\bar{X}	6%	17%	57%	58%	56%	6%
\check{S}	5%	16%	45%	17%	25%	20%
Nombre d'inf.	30	30	15	30	27	29
Nombre d'occ.	1229	300	32	1262	440	150

V: voyelle; L: liquide et nasale; F: fricative non-sibilante;
S: fricative sibilante; K: occlusive; PAU: pause.

favorables à l'élision de (que_{CO}) que les voyelles. Les pauses défavorisent l'élision de (que_{CO}) car cet arrêt entraîne le maintien du schwa et par conséquent celui de [k] . Sankoff (1980 a) a donc partiellement raison en affirmant que les sibilantes suivant le complémenteur favorisent son élision; en fait, ce sont les consonnes les moins sonores qui favorisent l'élision de (que_{CO}).

Connors (1975) soutient cependant que les sibilantes seraient plus favorables à l'élision de (que) à cause des pronoms ça, ce, c' et je; de façon générale, elle avance que les pronoms suivant (que) favorisent plus l'élision de (que) que les syntagmes nominaux. L'élision de (que) serait donc pour Connors conditionnée syntaxiquement.

Il est certain que le processus est en partie phonologique car même une fois que les pronoms sont enlevés de l'ensemble du corpus, la différence phonologique se maintient. Ce ne sont donc pas uniquement les pronoms ça, ce, c' et je qui rendent les sibilantes favorables puisque les sibilantes non-pronoms (ex.: sa mère) sont également plus favorables à l'élision de (que_{CO}) que les liquides, les nasales et les voyelles. Les résultats obtenus dans le contexte phonologique lorsqu'un non-pronom suit (que_{CO}) peuvent se résumer ainsi: (chacun des groupes se distingue significativement

des autres mais il n'y a pas de différence significative à l'intérieur d'un groupe donné)

1. Occlusive (31%); Sibilante (43%);
Fricative non-sibilante (56%)
2. Liquide et nasale (14%)
3. Voyelle (7%); Pause (1%)

La distinction de sonorité se maintient donc pour les non-pronoms. Mais le processus n'est pas strictement phonologique car les pronoms sont en effet plus favorables à l'élision de (que_{Co}) que n'importe quel autre élément suivant (que_{Co}) (Tableau 20). A vrai dire, pour rendre compte de l'influence du contexte suivant (que_{Co}), il faut analyser à la fois les facteurs phonologiques et syntaxiques. On a donc les fréquences d'élision de (que_{Co}) suivantes:

Phonologie	Pronoms	Non-pronoms
1. Voyelle	6%	7%
2. Liquide Nasale	34%	14%
3. Occlusive	62%	31%
4. Fricative non-sib.	56%	56%
5. Sibilante	60%	43%
6. Pause	10%	1%

Tableau 20: Comparaison de la fréquence moyenne d'éélision de
 (que_{Co}) selon le contexte grammatical suivant
 (que_{Co}).

	Pronoms	Autres
\bar{X}	35%	19%
\bar{s}	11%	14%
Nombre d'inform.	30	30
Nombre d'occurr.	2862	551

La variable (que_{CO}), lorsque suivie d'une voyelle, est presque obligatoirement conservée et ce, peu importe la catégorie grammaticale qui suit; l'influence phonologique est donc prédominante quand une voyelle suit le complémentateur. Cependant, lorsqu'une consonne suit la variable (que_{CO}), l'influence est à la fois phonologique et syntaxique. Les pronoms sont plus favorables à l'élision de (que_{CO}) que les non-pronoms mais le caractère favorable d'un pronom ou d'un non-pronom donné est déterminé par des facteurs phonologiques. C'est ainsi que le pronom nous est plus favorable à l'élision de (que_{CO}) que l'adjectif possessif notre mais il est moins favorable que le pronom ça qui commence par une sibilante. Ces différences d'une part entre les pronoms et les non-pronoms et d'autre part selon la sonorité du segment suivant (que_{CO}) se dégagent dans tous les cas, à l'exception des fricatives non-sibilantes mais cela s'explique par le très petit nombre d'occurrences (une dizaine).

C'est ainsi que Sankoff (1980 a) et Connors (1975) ont partiellement raison. Sankoff (1980 a) a raison de dire qu'il y a une influence phonologique tout comme Connors (1975) a raison d'affirmer qu'il y a une influence syntaxique mais ni l'une ni l'autre des analyses ne peut expliquer complètement les données.

Comme noté plus haut, les pronoms sont plus

favorables à l'élision de (que_{CO}) que les non-pronoms. Cela avait déjà été noté pour l'anglais par Wasserman (1976), McDavid (1964), Bolinger (1972) et pour le français de Montréal par Connors (1975). Dans les études anglaises, on explique ce caractère plus favorable des pronoms par le fait qu'ils indiquent mieux le début de la proposition subordonnée que les syntagmes nominaux lorsque le complémenteur est absent. Cette explication est faible car le débit de la langue parlée est assez rapide pour que la structure de la phrase soit analysée adéquatement.

Le caractère favorable des pronoms demeure un aspect difficile à expliquer. Comme Connors (1975) le souligne: "La question reste de savoir pourquoi le que peut tomber presque uniquement devant une seule catégorie de mots." (p. 21). Un facteur qu'il faudrait sans doute considérer est la fréquence des pronoms dans ce contexte. C'est ainsi que les pronoms constituent 84% des occurrences suivant (que_{CO}) dans les complétives. Ceci pourrait être une explication puisque les structures les plus fréquentes (c'est-à-dire ici "(que_{CO}) - pronom") sont souvent très informelles; cette explication ne résiste pas à une analyse plus détaillée car les pronoms sont également très fréquents dans les relatives (94%) et dans les circonstancielles (73%) sans être pour autant plus favorables à l'élision de (que) que les autres mots (voir plus loin).

D'autres explications ont été suggérées. Wasserman (1976) mentionne que la différence entre les pronoms et les syntagmes nominaux en ce qui concerne l'éélision du complémenteur pourrait être produite par une différence dans l'accentuation, les pronoms étant inaccentués. Il est aussi possible que le rythme de la phrase soit un facteur important; habituellement, on considère que le pronom et le verbe constituent un seul groupe alors que le syntagme nominal forme un groupe rythmique différent du groupe verbal. On peut donc imaginer que l'accent du groupe rythmique sera plus éloigné de (que_{Co}) dans le cas du groupe "pronom - verbe". Enfin, Connors (1975) suggère que la chute de (que) devant un pronom pourrait être due à un effet dissimilatoire, le (que) étant parfois considéré comme un clitique.

D. Facteurs discursifs

i. Nombre de propositions précédant et suivant (que_{Co})

McDavid (1964) remarque que les propositions subordonnées complexes défavorisent l'éélision du complémenteur en anglais. Dans mon travail, l'influence de la complexité de la phrase a été étudiée en notant le nombre de propositions qui précèdent et suivent la variable (que_{Co}). J'ai compté toute proposition conjuguée qui n'est pas indépendante et qui est donc soit principale soit subordonnée à (que_{Co}) (23-24).

- 23-) Ca fait peut-être vingt ans qu'ils sont ici.
(Nombre de propositions précédant (que_{CO}): 1
Nombre de propositions suivant (que_{CO}): 1)
- 24-) Faut pas que tu te fies que si tu vas à la messe, tu es sauvé.
(Nombre de propositions précédant (que_{CO}): 2
Nombre de propositions suivant (que_{CO}): 2)

Les propositions infinitives ont aussi été considérées dans le calcul du nombre de propositions. Tout infinitif n'est pas une proposition et pour déterminer son statut, j'ai suivi les critères de Grevisse (1980) qui se résument à définir la proposition infinitive comme une proposition jouissant d'une certaine autonomie par rapport à la principale (phrase (25) avec proposition infinitive versus phrase (26) sans proposition infinitive).

- 25-) Je pense que je le vois venir.
(Nombre de propositions précédant (que_{CO}): 1
Nombre de propositions suivant (que_{CO}): 2)
- 26-) Je pense que tu peux marcher.
(Nombre de propositions précédant (que_{CO}): 1
Nombre de propositions suivant (que_{CO}): 1)

Grevisse discute de plusieurs types de propositions infinitives. Premièrement, ce sont des cas où l'infinitif est introduit par un outil de subordination (ex.: Vous trouverez à qui parler). Deuxièmement, il y a les cas où le sujet

de l'infinitif est différent de celui du verbe de la principale (ex.: Je le prie d'obéir; Je l'entends parler). Troisièmement, ce sont les cas où le sujet d'un verbe d'opinion ou de déclaration de la principale est le même que celui du verbe à l'infinitif (ex.: Il savait y revoir la belle institutrice). Grevisse ne considère pas comme une proposition infinitive le verbe à l'infinitif se trouvant dans des tours comme je peux, je dois, je veux partir demain. Quatrièmement, il y a les cas où l'infinitif s'emploie comme complément circonstanciel (ex.: J'irai le voir avant de partir).

Le nombre de propositions qui précèdent (que_{CO}) s'est révélé être un facteur important en ce qui concerne l'élimination de (que_{CO}) (Tableau 21). Le (que_{CO}) s'élide significativement plus souvent si une seule proposition le précède. Une phrase complexe exige plus le maintien de (que_{CO}), probablement pour mieux délimiter les propositions.

Certaines propositions qui précèdent (que_{CO}) sont adverbiales (ex.: Peut-être qu'il vient) ou nominales (ex.: Une chance qu'il vient). Ces deux types ont été groupés ensemble car dans ces cas, aucune proposition verbale ne précède (que_{CO}). A ces deux types s'ajoutent dans les circonstancielles les cas où aucune proposition ne précède (que_{Ci}) (ex.: Parce qu'il vient). Dans les complétives, le

Tableau 21: Comparaison de la fréquence moyenne d'éélision de (que_{Co}) selon le nombre de propositions précédant (que_{Co}).

	ADV/NOM	1	2 +
\bar{X}	57%	33%	21%
\bar{S}	34%	11%	21%
Nombre d'inform.	27	30	30
Nombre d'occurr.	137	2876	400

Tableau 22: Comparaison de la fréquence moyenne d'éélision de (que_{Co}) selon la distance.

	+ Distance	- Distance
\bar{X}	23%	34%
\bar{S}	14%	12%
Nombre d'inform.	30	30
Nombre d'occurr.	474	2939

groupe des propositions adverbiales et nominales est le plus favorable à l'élision de (que_{CO}), en partie à cause de l'influence importante des adverbes (Tableau 21).

Le nombre de propositions qui suivent le complémenteur, qui selon McDavid (1964) est un facteur important pour l'élision de (that), ne s'est pas avéré être un facteur important pour l'élision de (que_{CO}).

ii. Distance

McDavid (1964), Bolinger (1972) et Wasserman (1976) considèrent que la présence d'éléments intervenant entre le verbe et le complémenteur défavorise l'élision de ce dernier. De fait, la distance créée entre le verbe et la variable (que_{CO}) par des éléments (adverbes, pronoms, etc.) intervenant entre ceux-ci défavorise significativement l'élision de (que_{CO}) (Tableau 22).

Ceci s'explique probablement par le fait que dans le discours, le (que_{CO}) permet d'indiquer clairement le début de la subordonnée lorsque la phrase est complexe. En (27), en l'absence du complémenteur, il est presque impossible de déterminer si l'adverbe appartient à la subordonnée ou à la principale; il faut cependant noter que l'intonation aiderait certainement à interpréter correctement la phrase.

- 27-) Je pense jamais je vais y aller.
(?? Je pense que jamais je vais y aller/
?? Je pense jamais que je vais y aller)

E. Résumé

Dans les complétives, l'élision de (que_{CO}) est conditionnée par plusieurs facteurs. L'influence lexicale est très importante et explique en grande partie les résultats obtenus pour le contexte phonologique précédant (que_{CO}). Les verbes penser (surtout la forme pense), me sembler et falloir ainsi que l'adverbe peut-être sont très favorables à l'élision de (que_{CO}), en partie à cause de leur fréquence élevée dans la langue parlée et en partie à cause de leur caractère très informel.

L'influence phonologique se manifeste très fortement dans le contexte phonologique suivant (que_{CO}). Les consonnes occlusives et fricatives sibilantes et non-sibilantes sont les plus favorables, suivies des liquides et des nasales, elles-mêmes suivies des voyelles et des pauses. Dans le contexte suivant (que_{CO}), il est également certain que les pronoms ont une influence importante bien qu'il soit difficile d'en cerner les raisons.

Les facteurs discursifs se sont révélés importants pour comprendre le conditionnement de l'élision de (que_{CO}).

Comme le note Wasserman (1976) pour l'anglais: "Use of the that-complementizer is sometimes reputed to act like a traffic rule for speech processing." (p. 149). On peut supposer que le complémentateur (que_{CO}) joue le même rôle en français. La présence d'éléments pouvant diminuer la compréhension de la phrase défavorise l'élision de (que_{CO}).

Il semble donc que l'élision de (que_{CO}) dans les complétives est de façon générale conditionnée phonologiquement, le facteur pertinent étant la sonorité du segment suivant (que_{CO}). Dans un petit nombre de cas, l'influence lexicale est très forte dans des structures familières (ex.: penser, falloir, me sembler). Enfin, le cas des propositions adverbiales est délicat car la fréquence élevée d'élision de (que_{CO}) trouvée pour ce type de proposition soulève immédiatement la question de l'existence sous-jacente de (que_{CO}). Les occurrences de (que_{CO}) non-éliminées devraient peut-être être considérées comme des cas d'insertion de que. Goldsmith (1981) traite d'ailleurs ces cas de la même façon que ceux où il y a clairement insertion de que (ex.: pourquoi que). C'est ainsi que l'inversion du sujet est bloquée par la présence de que dans les deux types de cas (ex.: Peut-être qu'il est venu/ Pourquoi qu'il est venu?). Enfin, Wartburg et Zumthor (1958) ne considèrent pas que le que après les adverbes du type peut-être est une conjonction. Toute cette question est étroitement liée au problème de l'abstraction de la grammaire.

3. Relative

A. Structures syntaxiques

Les propositions relatives ont été divisées en deux types: les relatives compléments d'objet (28-31) et les relatives compléments circonstanciels (32-35). Les relatives compléments d'objet regroupent les relatives objets directs (28), objets indirects (29), compléments de nom (30) et obliques (31). Les relatives compléments circonstanciels regroupent les relatives de lieu (32), de temps (33), de manière (34) et de finalité (35).

- 28-) Tu avais de la misère à pogner des maisons que tu voulais avoir. (Inf. 9)
- 29-) C'est pas de toi que ça vient. (Inf. 1)
- 30-) Il y en a une que ses parents étaient assez sévères... (Inf. 12)
- 31-) Moi je rencontre des filles que j'ai été à l'école avec. (Inf. 16)
- 32-) La seule place qu'ils peuvent aller, c'est là. (Inf. 21)
- 33-) Ça fait longtemps qu'ils se connaissent. (Inf. 1)
- 34-) C'est pas de même qu'on parle. (Inf. 30)
- 35-) C'est pour ça que je la mets sur ça. (Inf. 30)

Les relatives compléments circonstanciels sont significativement plus favorables à l'élision de (que_R) que les

relatives compléments d'objet (Tableau 23). En fait, les relatives compléments circonstanciels semblent se comporter un peu comme des propositions circonstancielle (ex.: Parce qu'il vient...); d'ailleurs LeBidois et LeBidois (1971), au contraire de Grevisse (1980), les classent de cette façon. Pour LeBidois et LeBidois, dans ces cas, "que est le morphème mi-conjonction, mi-conjonctif (...). Cependant, quand il peut se remplacer par où, que prend une valeur plus franchement conjonctive." (p. 439, Tome II). Il faut noter que le (que_R) sert de référent dans les relatives compléments d'objet alors qu'il n'a pas exactement le même rôle dans les relatives compléments circonstanciels.

Parmi les relatives compléments d'objet, les relatives obliques (qui présentent donc une préposition échouée) et les relatives objets indirects sont plus favorables à l'élimination de (que_R) que les relatives objets directs et compléments de nom (Tableau 24). Ceci est peut-être dû au fait que dans les deux premiers types, le (que_R) n'est pas autant nécessaire puisque les prépositions peuvent servir à indiquer une relativisation. Il faut pourtant remarquer que la plupart des occurrences des relatives compléments d'objet se retrouvent dans les relatives objets directs.

En français standard, l'échouage de la préposition est impossible dans les relatives obliques et c'est le syntagme

Tableau 23: Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que_R) selon le type de relative.

	Relative complément d'objet	Relative complément circonstanciel
\bar{X}	16%	31%
\bar{S}	8%	15%
Nombre d'inform.	30	30
Nombre d'occurr.	1223	843

Tableau 24: Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que_R) selon le type de relative (Tableau détaillé).

	Relative complément d'objet				Relative complément circonstanciel			
	O.D.	O.I.	Complément de nom	Obligue	Temps	Lieu	Manière	Finalité
\bar{X}	15%	30%	11%	30%	29%	18%	32%	41%
\bar{S}	7%	39%	33%	36%	17%	21%	33%	38%
No. Inf.	30	22	9	23	30	28	29	29
No. Occ.	1112	43	14	54	388	137	169	149

prépositionnel, au lieu de (que_R), qui apparaît dans COMP; de plus, le pronom dont doit être utilisé à la place de (que_R) dans les relatives compléments de nom. Les informateurs du corpus ont peu et souvent assez mal employé ces structures (36-37).

36-) Ca dépend avec la gang avec qui tu te tiens. (Inf. 1)

37-) Si l'homme- l'homme sa façon- la façon dont l'homme est stéréotypé puis la femme dont- la façon de- dont elle est stéréotypée est conçue par l'homme. (Inf. 7)

Il n'y a d'ailleurs que six informateurs sur trente qui réussissent, avec plus ou moins de succès, à formuler ces types de relatives. Pour Lefebvre (1980), la difficulté qu'ont les gens à produire ces structures provient du fait qu'elles ne font pas partie du dialecte parlé au Québec. Guiraud (1966) arrive aux mêmes conclusions pour la communauté française en général. De même, Bonnard (1961) affirme que le pronom dont n'existe pas en français populaire.

Il faut noter que les relatives obliques avec échouage de la préposition sont très stigmatisées, en particulier par la classe sociale élevée (Roy, Lefebvre et Régimbald, 1980). L'étude de Roy, Lefebvre et Régimbald sur l'acquisition de la norme par des adolescents de différentes couches sociales dans la région de Montréal conclut que "l'effet de la sensibilité

aux formes de surface et à la valeur sociale de la variable [échouage de la préposition] agissent dans le sens de la non-production de formes non-standard plutôt que dans le sens de la production de formes standard." (p. 141). Ces structures stigmatisées sont habituellement employées dans un style très informel, ce qui pourrait expliquer la fréquence élevée d'élision de (que_R) dans les relatives obliques avec échouage de la préposition (ex.: C'est le gars je sors avec.).

Les relatives ont aussi été divisées en relatives clivées et relatives non-clivées; les clivées sont significativement plus favorables à l'élision de (que_R) que les non-clivées (Tableau 25). La plupart des clivées sont du type c'est...que et LeBidois et LeBidois (1971) notent ceci à propos de cette structure: "(...) c'est...que est un présentatif qui, tout en mettant un terme en relief au début de la phrase, contribue à la solidité, à l'étroite cohésion de l'ensemble." (p. 397, Tome II). Il est possible que cette structure annonce si bien le référent qu'il soit moins nécessaire de conserver le (que_R).

De plus, Wartburg et Zumthor (1958) remarquent que dans les phrases clivées, "la partie commençant par c'est constitue la partie montante de la phrase, celle qui est introduite par qui (que) sa partie descendante." (p. 172). On pourrait relier cela à une communication de Pierre Léon faite

Tableau 25: Comparaison de la fréquence moyenne d'éliision de
(que_R) selon la clivitisation de la relative.

	Relative clivée	Relative non-clivée
\bar{X}	26%	15%
\bar{s}	12%	9%
Nombre d'inform.	30	30
Nombre d'occurr.	1333	733

à Connors (1975) selon quoi le (que) tomberait plus facilement lorsque précédé par un mot plus accentué que lui-même; Bolinger (1972) fait d'ailleurs une observation semblable pour l'élision de (that) en anglais. On peut donc supposer que l'intonation montante précédant immédiatement (que_R) dans les clivées contribue à sa chute.

Le rapport entre le type de relative (complément d'objet et complément circonstanciel) et la clivitisation est délicat. Bien que les deux facteurs se sont avérés être importants en ce qui concerne l'élision de (que_R), il est nécessaire de savoir si leur influence est indépendante l'une de l'autre.

Dans le Tableau 26, on retrouve des différences significatives entre les clivées compléments d'objet et compléments circonstanciels (cases A, B), entre les non-clivées compléments d'objet et compléments circonstanciels (cases C, D), entre les relatives compléments d'objet clivées et non-clivées (cases A, C) et entre les relatives compléments circonstanciels clivées et non-clivées (cases B, D). Les facteurs "type de relative" et "clivitisation" sont donc indépendants; on peut cependant remarquer qu'il y a peu de relatives compléments circonstanciels qui sont non-clivées (case D, 157 occurrences).

Tableau 26: Comparaison de la fréquence moyenne d'éliision de (que_R) dans les relatives compléments d'objet et compléments circonstanciels selon la clivitisation.

	Relative complément d'objet	Relative complément circonstanciel
Relative clivée	A.	B.
\bar{X}	19%	33%
\bar{S}	10%	17%
Nombre d'inform.	30	30
Nombre d'occurr.	647	686
Relative non-clivée	C.	D.
\bar{X}	12%	25%
\bar{S}	9%	27%
Nombre d'inform.	30	30
Nombre d'occurr.	576	157

B. Contextes phonologiques et grammaticaux précédant (que_R)

Le contexte phonologique précédant (que_R) a été divisé de la même façon que dans les complétives (c'est-à-dire voyelles, glides, liquides et nasales, fricatives non-sibilantes, sibilantes, occlusives, et pauses). Contrairement à ce que l'on trouve dans les complétives, les voyelles sont plus favorables à l'élision de (que_R) que les consonnes dans les relatives (Tableau 27). En examinant de façon plus détaillée le contexte phonologique précédant (que_R) (Tableau 28), on peut dresser le schéma suivant:

1. Voyelle (26%)
** Fricative non-sibilante (29%); Glide (19%)
2. Sibilante (19%); Liquide et nasale (17%);
Occlusive (12%)
3. Pause (1%)

Les fricatives non-sibilantes et les glides ne se distinguent pas de façon significative ni des voyelles ni des sibilantes, liquides, nasales et occlusives en ce qui concerne l'élision de (que_R); c'est la raison pour laquelle ce groupe est étoilé. Ceci est dû en grande partie au petit nombre d'occurrences. Les trois autres groupes se distinguent de façon significative mais à l'intérieur d'un groupe donné, il n'y a pas de différence significative.

Tableau 27: Comparaison de la fréquence moyenne d'élimination de (que_R) selon le contexte phonologique précédant (que_R).

	Voyelle	Consonne
\bar{X}	26%	15%
\check{S}	11%	11%
Nombre d'inform.	30	30
Nombre d'occurr.	1271	795

Tableau 28: Comparaison de la fréquence moyenne d'élimination de (que_R) selon le contexte phonologique précédant (que_R) (Tableau détaillé).

	V	G	L	F	S	K	PAU
\bar{X}	26%	19%	17%	29%	19%	12%	1%
\check{S}	11%	38%	15%	49%	24%	21%	4%
Nombre d'inf.	30	9	30	7	30	28	23
Nombre d'occ.	1271	12	387	9	196	125	66

V: voyelle; G: glide; L: liquide et nasale; F: fricative non-sibilante; S: fricative sibilante; K: occlusive; PAU: pause.

Comme dans les complétives, les différences que l'on retrouve dans le schéma ci-haut semblent être dues au caractère favorable de certains mots. C'est ainsi que les pronoms apparaissent 32% du temps dans le contexte vocalique; le pronom ça est de loin le pronom le plus fréquent dans ce contexte (363/409). Les pronoms sont beaucoup plus favorables à l'élision de (que_R) que les autres mots se retrouvant dans le contexte vocalique (Tableau 29). Une fois que les pronoms se terminant par une voyelle sont enlevés, les voyelles ne sont plus significativement plus favorables à l'élision de (que_R) que les sibilantes, les fricatives non-sibilantes, les liquides et les nasales. Le contexte vocalique semble donc être en partie favorable à l'élision de (que_R) à cause des pronoms, plus particulièrement du pronom ça.

Dans les relatives, en ce qui concerne le contexte grammatical précédant (que_R), les pronoms et les adverbes sont très favorables à l'élision de (que_R) (Tableau 30). Mais ce caractère favorable ne semble pas leur être intrinsèque et est probablement provoqué par leur grande fréquence dans certaines structures. C'est ainsi que 92% des pronoms se retrouvent dans les relatives clivées, qui sont très favorables à l'élision de (que_R). De même, 97% des adverbes se retrouvent dans les relatives clivées; de plus, 94% des adverbes se retrouvent aussi dans les relatives compléments circonstanciels.

Tableau 29: Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que_R) entre les pronoms se terminant par une voyelle et les autres voyelles.

	Pronoms (V)	Voyelles (-pronoms (V))
\bar{X}	33%	22%
\check{S}	17%	12%
Nombre d'inf.	30	30
Nombre d'occ.	409	862

Tableau 30: Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que_R) selon le contexte grammatical précédant (que_R).

	Pronom	SN/ P-SN	Adverbe	Autre
\bar{X}	32%	17%	33%	15%
\check{S}	17%	11%	22%	23%
Nombre d'inf.	30	30	30	28
Nombre d'occ.	438	1260	233	135

Le contexte phonologique précédant (que_R) ne semble donc pas être un facteur pertinent pour l'élision de (que_R); le caractère plus favorable des voyelles s'explique par la présence très forte des pronoms dans ce contexte. Le contexte grammatical précédant (que_R) ne s'est pas non plus révélé très important puisque le caractère favorable des adverbes et des pronoms s'explique probablement par leur fréquence très grande dans les relatives clivées et compléments circonstanciels.

C. Contextes phonologiques et grammaticaux suivant (que_R)

Le contexte phonologique suivant (que_R) a été divisé de la même façon que dans les complétives (c'est-à-dire voyelles, liquides et nasales, fricatives non-sibilantes, sibilantes, occlusives, et pauses). Les résultats sont assez semblables à ceux trouvés dans les complétives. Les voyelles sont beaucoup moins favorables à l'élision de (que_R) que les consonnes (Tableaux 31 et 32) et le facteur important semble être celui de la sonorité du segment suivant (que_R). On peut résumer de la façon suivante:

1. Sibilante (49%); Fricative non-sibilante (58%)
2. Occlusive (28%)
3. Liquide et nasale (12%)
- ** Pause (7%)
4. Voyelle (1%)

Tableau 31: Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de
(que_R) selon le contexte phonologique suivant
(que_R).

	Voyelle	Consonne
\bar{X}	1%	43%
\check{S}	2%	17%
Nombre d'inform.	30	30
Nombre d'occurr.	987	1079

Tableau 32: Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de
(que_R) selon le contexte phonologique suivant
(que_R) (Tableau détaillé).

	V	L	F	S	K	PAU
\bar{X}	1%	12%	58%	49%	28%	7%
\check{S}	2%	26%	43%	19%	26%	26%
Nombre d'inf.	30	27	18	30	25	15
Nombre d'occ.	987	90	30	797	130	32

V: voyelle; L: liquide et nasale; F: fricative non-sibilante;
S: fricative sibilante; K: occlusive; PAU: pause.

Les pauses, qui regroupent peu d'occurrences, ne se distinguent pas de façon significative en ce qui concerne l'élision de (que_R) ni des voyelles ni des liquides et des nasales; ce groupe est donc étoilé. Les autres groupes se distinguent de façon significative mais à l'intérieur de chacun, il n'y a pas de différence significative. Il est très clair ici que la distinction est phonologique; les consonnes les moins sonores favorisent l'élision de (que_R) alors que les voyelles agissent de façon contraire.

L'hypothèse de Connors (1975) voulant que les pronoms, plus particulièrement ça, ce, c' et je, favorisent l'élision de (que_R) a également été examinée dans les relatives. Contrairement à ce que l'on retrouve dans les complétives, les pronoms ne sont pas significativement plus favorables à l'élision de (que_R) que les non-pronoms et ce, malgré le fait que les pronoms constituent 94% des occurrences suivant (que_R) dans les relatives (Tableau 33). Ce résultat s'explique assez facilement si on considère que le caractère favorable des pronoms dans les complétives est dû à leur propriété de mieux indiquer le début de la subordonnée. Dans les relatives, le syntagme nominal de la subordonnée ne pourrait à aucun moment être analysé comme faisant partie de la principale et par conséquent, le pronom n'a pas le rôle qu'il peut avoir dans les complétives. Dans le contexte suivant (que_R), seul le contexte phonologique est un facteur pertinent.

Tableau 33: Comparaison de la fréquence moyenne d'élimination de
 (que_R) selon le contexte grammatical suivant
 (que_R).

	Pronoms	Autres
\bar{X}	23%	24%
\check{S}	9%	33%
Nombre d'inform.	30	30
Nombre d'occurr.	1942	124

D. Facteurs discursifs

i. Nombre de propositions précédant et suivant (que_R)

Le nombre de propositions précédant et suivant (que_R) a été calculé de la même façon que dans les complétives (c'est-à-dire: A. une proposition adverbiale ou nominale B. une proposition verbale C. deux propositions verbales ou plus). Dans les relatives, le (que_R) s'élide beaucoup moins souvent lorsque deux propositions ou plus le précèdent (Tableau 34).

Comme dans les complétives, les phrases courtes favorisent l'élision de (que_R) dans les relatives. Le (que_R) sert à bien marquer dans le discours le début de la proposition subordonnée lorsque la phrase est complexe. On peut supposer que ce rôle est particulièrement important dans les relatives car cela permet de dégager clairement les liens entre le référent et la proposition subordonnée.

Le nombre de propositions qui suivent (que_R) ne s'est pas révélé être un facteur important pour l'élision de (que_R).

ii. Distance

Dans les relatives, l'influence d'éléments intervenant

Tableau 34: Comparaison de la fréquence moyenne d'éélision de (que_R) selon le nombre de propositions précédant (que_R).

	ADV/NOM	1	2 +
\bar{X}	20%	24%	9%
\bar{S}	14%	10%	14%
Nombre d'inform.	30	30	27
Nombre d'occurr.	386	1501	179

Tableau 35: Comparaison de la fréquence moyenne d'éélision de (que_R) selon la distance.

	+ Distance	- Distance
\bar{X}	17%	23%
\bar{S}	28%	10%
Nombre d'inform.	29	30
Nombre d'occurr.	151	1915

entre l'antécédent et (que_R) a été examinée; je me suis inspirée ici de la méthode de codage utilisée par Mollica (1981) sur l'étude des pronoms résomptifs. Je considère qu'une distance sépare le référent de (que_R) lorsqu'une expression, un adverbe, un élément mis en apposition, etc. intervient entre les deux (38).

38-A) C'est ça qu'elle a dit. (- distance)

B) C'est ça par exemple qu'elle a dit. (+ distance)

Contrairement à ce que l'on trouve dans les complétives, le facteur de la distance ne s'est pas révélé être important dans les relatives (Tableau 35). Ceci est assez étonnant; LeBidois et LeBidois (1971) notent même: "que, dans la langue moderne, s'accommode mal d'être séparé de son antécédent, surtout s'il s'interpose entre eux un mot qui ait apparence d'être cet antécédent." (p. 317, Tome I). En fait, on aurait pu s'attendre à ce que l'élision de (que_R) soit moins fréquente lorsqu'une distance est créée entre (que_R) et le référent, ceci afin de mieux préserver la cohésion de la structure. Plusieurs des cas notés comme des éléments de distanciation sont cependant des expressions du type "ce gars là là" qui font presque partie de l'antécédent lui-même et qui ne réduisent en aucun cas la clarté de la phrase.

E. Résumé

Dans les relatives, l'élision de (que_R) est conditionnée par plusieurs facteurs. Le type de structure syntaxique dans laquelle se trouve (que_R) influence beaucoup son élision. Les relatives compléments d'objet sont beaucoup moins favorables à l'élision de (que_R) que les relatives compléments circonstanciels. En fait, la fréquence d'élision de (que_R) dans les relatives compléments circonstanciels (31%) se rapproche de celles trouvées pour la conjonction (que) dans les complétives (32%) et les circonstancielles (28%).

Les relatives clivées sont plus favorables à l'élision de (que_R) que les relatives non-clivées. L'intonation montante précédant (que_R) que provoque la structure particulière des clivées a probablement une influence sur l'élision de (que_R). Il faut aussi remarquer que les relatives clivées, en plus d'être des structures très fréquentes, sont souvent employées dans le style informel.

Les contextes phonologique et grammatical précédant (que_R) ne sont pas des facteurs pertinents du conditionnement de l'élision de (que_R); les voyelles sont plus favorables à l'élision de (que_R) à cause des pronoms et les pronoms et les adverbes sont probablement plus favorables à l'élision de (que_R) parce qu'ils se retrouvent souvent dans les relatives

clivées et compléments circonstanciels. Le contexte phonologique suivant (que_R) est cependant un facteur important pour l'élision de (que_R), le caractère favorable d'un segment étant déterminé par sa sonorité; ces résultats concordent avec ceux trouvés dans les complétives.

Enfin, parmi les facteurs discursifs, le nombre de propositions précédant (que_R), au contraire de la distance, s'est révélé avoir une influence dans les relatives. Dans les complétives, les deux facteurs ont une importance pour l'élision de (que_{Co}).

4. Circonstancielle

A. Structures syntaxiques

Les propositions circonstancielle ont été divisées selon le sens de la locution conjonctive: circonstancielle temporelle (ex.: avant que, après que, depuis que, aussitôt que, etc.), circonstancielle finale (ex.: pour que, dans l'intention que, etc.), circonstancielle restrictive (ex.: malgré que, d'abord que, tandis que, etc.) et circonstancielle causale (ex.: parce que, à cause que, vu que, etc.). Les circonstancielle causales sont significativement plus favorables à l'élision de (que_{Ci}) que les autres types de circonstancielle (Tableau 36). Il faut cependant noter que la locution parce que constitue 97% des circonstancielle causales et 73% des circonstancielle. La fréquence d'élision de (que_{Ci}) dans la locution parce que est de 32%. Les causales, même une fois que les occurrences de parce que sont enlevées, demeurent plus favorables à l'élision de (que_{Ci}) (48% d'élision de (que_{Ci})); en fait, elles sont plus favorables à l'élision de (que_{Ci}) que la locution parce que.

Il est possible que l'emploi plus fréquent des circonstancielle causales, plus particulièrement de la locution parce que, contribue à leur caractère plus favorable à l'élision de (que_{Ci}).

Tableau 36: Comparaison de la fréquence moyenne d'éliision de
(que_{Ci}) selon le type de circonstancielle.

	Temporelle	Finale	Restrictive	Causale
\bar{X}	17%	13%	14%	32%
\bar{y}	13%	27%	14%	18%
Nombre d'inf.	30	24	30	30
Nombre d'occ.	326	69	274	2053

La locution parce que lie de façon beaucoup moins forte la proposition subordonnée à la proposition principale; les deux propositions restent plus ou moins indépendantes l'une de l'autre. Au contraire, certaines locutions comme avant que entraînent l'emploi du subjonctif dans la subordonnée, ce qui a pour effet de renforcer le lien entre les deux propositions. Pour Allaire (1973), "le morphème de relation parce que introduit une subordonnée qui s'ajoute au noyau verbal mais ne s'y intègre pas." (p. 124). Allaire remarque aussi que certains grammairiens considèrent que les subordonnées introduites par parce que se comportent comme des propositions coordonnées. Le (que_{Ci}) de la locution parce que aurait donc tendance à disparaître puisque sa fonction syntaxique est réduite.

La présence ou l'absence de (que_{Ci}) est souvent influencée par la locution elle-même. C'est ainsi que Connors (1975) note:

" Dans ce dialecte [le français du Missouri] , aussi bien qu'en québécois, il y a une certaine mesure de lexicalisation absolue de la présence ou de l'absence de que. Dans les deux dialectes, on a toujours avant que, après que, pour que, et sans que comme conjonctions, jamais leurs contreparties sans que, qui sont des prépositions. Le français du Missouri a toujours pendant, jamais pendant que, même conjonction.

Parce que alterne avec parce en québécois, mais parce que est la seule possibilité en missourien. " (p. 23)

Contrairement à ce que Connors (1975) a trouvé pour le français de Montréal et du Missouri, le (que_{Ci}) des locutions avant que, après que, pour que et sans que peut s'élider dans le français d'Ottawa-Hull. C'est ainsi que dans le corpus, le pourcentage d'éliision de (que_{Ci}) pour ces locutions est respectivement de 11%, 16%, 20% et 14%.

Il semble que l'éliision de (que_{Ci}) soit influencée à la fois par le type de circonstancielle, les causales étant plus favorables que les autres, et par la locution elle-même. C'est ainsi que parmi les circonstancielles temporelles, certaines locutions sont plus favorables à l'éliision de (que_{Ci}) que d'autres; on a par exemple depuis que (33%), après que (16%), avant que (11%), une fois que (24%), aussitôt que (14%) et jusqu'à temps que (7%).

Mougeon et al. (1980) remarquent que en ce qui concerne l'éliision de (que) dans les circonstancielles, "il n'est pas exclu que ce phénomène soit renforcé par l'anglais qui tend à utiliser les prépositions comme des conjonctions." (p. 9). Cette explication me paraît assez faible, d'autant plus que l'étude de Connors ne suggère aucune tendance à

l'élision plus fréquente de (que) dans le français du Missouri, où il y aurait plus de contacts entre les anglophones et les francophones, que dans celui de Montréal.

Il est certain que l'influence lexicale est très forte dans les circonstancielles. C'est ainsi que dans la présente étude, la locution parce que, en plus d'être la locution conjonctive la plus fréquente, est extrêmement favorable à l'élision de (que_{Ci}).

B. Contextes phonologiques et grammaticaux précédant (que_{Ci})

Le contexte phonologique précédant (que_{Ci}) a été divisé de la même façon que dans les complétives et les relatives (c'est-à-dire voyelles, glides, liquides et nasales, fricatives non-sibilantes, sibilantes, occlusives, et pauses). Dans les circonstancielles, les consonnes sont significativement plus favorables à l'élision de (que_{Ci}) que les voyelles (Tableau 37). Il n'y a cependant pas de distinction très claire entre d'une part les voyelles et d'autre part les consonnes car les liquides et les nasales ne se distinguent pas de façon significative des voyelles en ce qui concerne l'élision de (que_{Ci}) (Tableau 38). On a donc le schéma suivant:

1. Sibilante (32%)
2. Liquide et nasale (20%); Voyelle (17%)

Tableau 37: Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que_{Ci}) selon le contexte phonologique précédant (que_{Ci}).

	Voyelle	Consonne
\bar{X}	17%	30%
\check{S}	11%	16%
Nombre d'inform.	30	30
Nombre d'occurr.	522	2200

Tableau 38: Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que_{Ci}) selon le contexte phonologique précédant (que_{Ci}) (Tableau détaillé).

	V	G	L	F	S	K	PAU
\bar{X}	17%	-	20%	0%	32%	50%	-
\check{S}	11%	-	27%	0%	17%	-	-
Nombre d'inf.	30	0	28	3	30	1	0
Nombre d'occ.	522	0	111	3	2084	2	0

V: voyelle; G: glide; L: liquide et nasale; F: fricative non-sibilante; S: fricative sibilante; K: occlusive; PAU: pause.

Le premier groupe se distingue significativement du second mais à l'intérieur de chacun, il n'y a pas de différence significative. Il n'y avait pas assez d'occurrences dans le cas des fricatives non-sibilantes, des occlusives, des glides et des pauses pour les faire apparaître dans le schéma.

Comme dans les complétives et les relatives, il est possible de rattacher le caractère favorable d'un contexte phonologique à la présence d'un mot dans les circonstancielles. C'est ainsi que le caractère favorable des sibilantes est très nettement lié ici à la locution parce que; cette locution totalise 95% des occurrences sibilantes précédant (que_{Ci}). Dans cette situation, il est très difficile de départager l'influence de la locution de celle du contexte sibilant. Il est probable que le contexte sibilant n'a pas d'influence puisqu'il ne demeure pas significativement plus favorable à l'élision de (que_{Ci}) que les liquides et les nasales, une fois que les occurrences de parce que sont enlevées. Enfin, il faut noter que les tendances qui se dégagent des résultats du contexte phonologique précédant (que_{Ci}) ne se répètent ni dans les complétives ni dans les relatives.

C. Contextes phonologiques et grammaticaux suivant (que_{Ci})

Le contexte phonologique suivant (que_{Ci}) a été

divisé de la même façon que dans les complétives et les relatives (c'est-à-dire voyelles, liquides et nasales, fricatives non-sibilantes, sibilantes, occlusives, et pauses). Un patron semblable à celui que l'on retrouve dans les relatives et les complétives se dégage dans les circonstancielles. Les voyelles sont moins favorables à l'élision de (que_{Ci}) que les consonnes et la sonorité du segment suivant (que_{Ci}) est le facteur important (Tableaux 39 et 40). Ceci peut se résumer de la façon suivante: (les contextes ont été regroupés ensemble lorsqu'il n'y avait pas de différence significative entre eux, en ce qui concerne l'élision de (que_{Ci}))

1. Sibilante (49%); Fricative non-sibilante (50%);
Occlusive (41%)
2. Liquide et nasale (22%)
3. Voyelle (15%)
4. Pause (6%)

La différence est donc clairement phonologique. Tout comme dans les relatives, le (que_{Ci}) ne s'élide pas significativement plus souvent lorsqu'un pronom le suit (Tableau 41). Ceci s'explique par le fait que, contrairement aux complétives, la clarté de la structure des circonstancielles ne peut pas être réduite si le (que_{Ci}) disparaît puisque le premier terme de la locution demeure.

Tableau 39: Comparaison de la fréquence moyenne d'élimination de (que_{Ci}) selon le contexte phonologique suivant (que_{Ci}).

	Voyelle	Consonne
\bar{X}	15%	35%
\check{S}	12%	17%
Nombre d'inform.	30	30
Nombre d'occurr.	983	1739

Tableau 40: Comparaison de la fréquence moyenne d'élimination de (que_{Ci}) selon le contexte phonologique suivant (que_{Ci}) (Tableau détaillé).

	V	L	F	S	K	PAU
\bar{X}	15%	22%	50%	49%	41%	6%
\check{S}	12%	18%	46%	21%	28%	19%
Nombre d'inf.	30	30	19	30	28	28
Nombre d'occ.	983	456	37	826	210	210

V: voyelle; L: liquide et nasale; F: fricative non-sibilante; S: fricative sibilante; K: occlusive; PAU: pause.

Tableau 41: Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que_{Ci}) selon le contexte grammatical suivant (que_{Ci}).

	Pronoms	Autres
\bar{X}	29%	25%
\bar{S}	13%	17%
Nombre d'inform.	30	30
Nombre d'occurr.	1993	729

Tableau 42: Comparaison de la fréquence moyenne d'élision de (que_{Ci}) selon le nombre de propositions précédant (que_{Ci}).

	Ø/ADV/NOM	1	2 +
\bar{X}	29%	25%	27%
\bar{S}	15%	12%	25%
Nombre d'inf.	30	30	30
Nombre d'occ.	1383	1021	318

D. Facteurs discursifs

i. Nombre de propositions précédant et suivant (que_{Ci})

Le nombre de propositions précédant et suivant (que_{Ci}) a été calculé de la même façon que dans les complétives et les relatives (c'est-à-dire: A. une proposition adverbiale ou nominale ou, dans le cas uniquement des circonstancielles, aucune proposition (ex.: Parce qu'il vient.) B. une proposition verbale C. deux propositions verbales ou plus).

Contrairement à ce que l'on retrouve dans les complétives et les relatives, le nombre de propositions précédant (que_{Ci}) n'est pas un facteur important pour l'élision de (que_{Ci}) dans les circonstancielles (Tableau 42). Ceci s'explique assez bien puisque la perte de (que_{Ci}) est toujours compensée par la présence du premier terme de la locution qui sert à indiquer le début de la subordonnée (ex.: C'est parce je veux.). La longueur de la phrase ne peut pas nuire à la compréhension car la locution délimite les frontières entre les propositions.

Le nombre de propositions qui suivent (que_{Ci}) ne s'est pas révélé être un facteur pertinent pour le conditionnement de l'élision de (que_{Ci}).

E. Résumé

Dans les circonstancielles, l'influence lexicale est l'aspect le plus important du conditionnement de l'élision de (que_{Ci}). La fréquence élevée d'élision de (que_{Ci}) dans les propositions causales et dans le contexte sibilant précédant (que_{Ci}) est provoquée en grande partie par la locution parce que qui totalise 73% des circonstancielles. L'emploi fréquent de cette locution pourrait peut-être expliquer son caractère favorable à l'élision de (que_{Ci}). De plus, le fait que le premier élément de cette locution, parce, ne se retrouve pas dans d'autres contextes, contrairement aux locutions du type avant que dont le premier élément est une préposition, a peut-être favorisé une certaine lexicalisation. Il faut pourtant remarquer que, bien que cette locution soit parmi celles qui sont les plus favorables à l'élision de (que_{Ci}), la fréquence d'élision de (que_{Ci}) dans parce que n'est que de 32%. De façon générale, on aurait pu s'attendre à une plus grande fréquence d'élision de (que_{Ci}) dans les circonstancielles puisque le rôle de morphème de liaison que joue (que_{Ci}) peut aussi être assumé par le premier terme de la locution.

Il faut noter que la fréquence d'élision de (que_{Ci}) pour une locution donnée varie beaucoup entre les informateurs. C'est ainsi que pour la locution parce que, un informateur

(no. 29) a élidé très fréquemment le (que_{Ci}) (78% d'élision de (que_{Ci})) alors qu'un autre informateur (no. 2) l'a maintenu dans presque tous les cas (2% d'élision de (que_{Ci})).

Enfin, tout comme dans les complétives et les relatives, le contexte phonologique suivant (que_{Ci}) s'est révélé être un facteur important pour l'élision de (que_{Ci}). Ceci suggère donc que la locution ne détermine pas complètement l'absence ou la présence de (que_{Ci}).

5. *Récapitulation

Les résultats obtenus pour les principaux facteurs linguistiques sont résumés dans le Tableau 43. On constate que les résultats pour le contexte phonologique suivant (que) sont assez semblables, la tendance étant à ce que les consonnes occlusives, fricatives sibilantes et non-sibilantes soient les plus favorables à l'élision de (que). Il faut aussi noter que ce sont les seuls résultats qui se répètent de façon systématique d'un type de proposition à l'autre. Dans le contexte phonologique précédant (que), les résultats divergent beaucoup d'un type de proposition à l'autre; il n'y a d'ailleurs pas d'influence phonologique complètement indépendante d'une influence lexicale ou syntaxique. Enfin, les facteurs discursifs ont une influence sur l'élision de (que) uniquement dans les complétives et les relatives.

Tableau 43: Récapitulation des principaux résultats pour les facteurs linguistiques (% d'élision de (que))

Facteurs linguistiques	Complétive	Relative	Circonstancielle	Total
A. Structure syntaxique				
ADV/NOM	56%	###	###	###
Verbale	32%			
Objet	###	16%	###	###
Circonst.		31%		
Clivée	###	26%	###	###
Non-clivée		15%		
Causale	###	###	32%	###
Temporelle			17%	
Finale			13%	
Restrictive			14%	
B. Contexte phonologique précédant (que)				
Voyelle	29%	26%	17%	27%
Consonne	38%	15%	30%	30%
Voyelle	29%	26%	17%	27%
Glide	0%	19%	-	17%
Liquide et nasale	26%	17%	20%	21%
Fricative non-sib.	24%	29%	0%	25%
Sibilante	52%	19%	32%	34%
Occlusive	41%	12%	50%	27%
Pause	24%	1%	-	11%
Influence lexicale/syntaxique	Penser Falloir Adverbes Semble	Pronoms Adverbes	Parce que	###
C. Contexte phonologique suivant (que)				
Voyelle	6%	1%	15%	7%
Consonne	49%	43%	35%	43%

	Complétive	Relative	Circonstancielle	Total
C. (suite)				
Voyelle	6%	1%	15%	7%
Liquide et nasale	17%	12%	22%	21%
Fricative non-sib.	57%	58%	50%	53%
Sibilante	58%	49%	49%	54%
Occlusive	56%	28%	41%	48%
Pause	6%	7%	6%	6%
Influence syntaxique	Pronoms	-	-	-
D. Nombre de propositions précédant (que)				
∅/ADV/NOM	57%	20%	29%	28%
1	33%	24%	25%	29%
2 +	21%	9%	27%	22%
E. Distance				
+ Distance	23%	17%	###	21%
- Distance	34%	23%		30%

Remarques: 1. Le symbole ### indique que le facteur ne s'applique pas dans ce cas. L'écart-type, le nombre d'occurrences et le nombre d'informateurs n'apparaissent pas dans le Tableau 43. Pour plus de détails, cf. Tableaux 9-42.

2. Selon la structure syntaxique, les propositions adverbiales et nominales sont significativement plus favorables que les propositions verbales dans les complétives.
- Dans les relatives, les relatives compléments circonstanciels sont significativement plus favorables que les relatives compléments d'objet et les relatives clivées sont significativement plus favorables que les relatives non-clivées.
- Dans les circonstancielle, les causales sont significativement plus favorables que les autres

- Remarques: 2. (suite) circonstancielle.
3. Dans le contexte phonologique précédant (que), les consonnes sont significativement plus favorables que les voyelles dans les complétives et les circonstancielle alors que c'est le contraire dans les relatives. En fait, ces différences seraient provoquées par le caractère favorable de certains mots. Dans les complétives et les circonstancielle, les sibilantes sont plus favorables à cause de l'influence des mots pense et parce. Dans les relatives, les voyelles sont plus favorables à cause des pronoms; les adverbes et les pronoms sont probablement très favorables car ils se retrouvent souvent dans les relatives clivées et compléments circonstanciels.
4. Dans le contexte suivant (que), il y a une distinction phonologique très claire dans tous les cas, le facteur important étant celui de la sonorité du segment suivant (que). Il y a une tendance pour que les consonnes occlusives, fricatives non-sibilantes et sibilantes soient les plus favorables, suivies des liquides et des nasales, elles-mêmes suivies des voyelles et des pauses. Il arrive que ce patron soit plus ou moins respecté, principalement à cause du petit nombre d'occurrences des fricatives non-sibilantes et des pauses. Il y a une influence syntaxique uniquement dans les complétives, les pronoms étant plus favorables que les autres mots.
5. Parmi les facteurs discursifs, la présence de deux propositions ou plus précédant (que) défavorise significativement l'élision de (que) dans les complétives et les relatives. Le caractère très favorable des propositions adverbiales et nominales dans les complétives est dû à l'influence des adverbes, principalement de peut-être. Enfin, c'est seulement dans les complétives qu'il y a des différences significatives selon la distance.

Chapitre V Discussion générale

Pour l'aspect sociologique, aucun des facteurs étudiés ne s'est révélé avoir une influence importante sur l'élision de (que); des différences significatives entre les styles formel et informel se sont cependant dégagées, le style informel étant plus favorable à l'élision de (que) que le style formel dans les trois types de propositions. Ces résultats sont assez surprenants car dans la presque totalité des études sociolinguistiques, les différences stylistiques sont accompagnées de différences sociologiques. Les résultats obtenus sont probablement dûs à la constitution même de mon corpus, les informateurs n'ayant pas été choisis selon leur place dans l'échelle sociale.

Le conditionnement de l'élision de (que) est plus strictement linguistique. L'élision de (que) est affectée de façon simultanée par plusieurs facteurs.

La fréquence d'élision de (que) varie beaucoup d'un type de proposition à l'autre, ce qui reflète le rôle différent assumé par la variable (que). Le (que) est une conjonction qui introduit une proposition complément d'objet dans les

complétives et une proposition complément circonstanciel à l'aide d'une locution conjonctive dans les circonstanciellees. La fonction syntaxique que remplit (que) dans les complétives et les circonstanciellees est doublée d'une fonction sémantique dans les relatives. La variable (que_R) sert de référent dans les relatives et c'est probablement la raison pour laquelle elle résiste beaucoup plus à l'élision.

Pour Sankoff (1980 b), la règle d'élision de (que) est phonologique dans les complétives et les relatives; la différence entre les deux types de propositions se limite au fait que la règle s'applique moins fréquemment dans les relatives. Un travail détaillé des trois sous-variables impliquées suggère que, en plus de ces différences quantitatives, il y a des différences qualitatives entre les types de propositions. Dans les complétives tout comme dans les circonstanciellees, il existe une forte influence lexicale (ex.: pense, falloir, parce) que l'on ne retrouve pas dans les relatives. L'influence syntaxique est cependant importante dans les relatives puisque les relatives clivées et compléments circonstanciels sont très favorables à l'élision de (que_R). Il faut noter que la fréquence d'élision de (que_R) dans les relatives compléments circonstanciels est assez semblable à celles trouvées pour la conjonction (que) dans les complétives et les circonstanciellees. LeBidois et LeBidois (1971) considèrent d'ailleurs que le (que_R) est une conjonction dans les relatives

compléments circonstanciels, ce qui pourrait expliquer le taux semblable d'élision de (que) dans les trois types de structures. En fait, des structures comme "Ca fait longtemps que..." peuvent être classées comme des locutions temporelles du type avant que et après que.

Contrairement à Sankoff (1980 a, b) qui considère que les contextes phonologiques précédant et suivant (que) influencent l'élision de (que), mon travail tend à montrer que en ce qui concerne le contexte phonologique, seul le contexte suivant (que) est important pour l'élision de (que). De plus, la distinction consonnes sibilantes/ autres consonnes/ voyelles de Sankoff (1980 a, b) doit être nuancée et réanalysée comme une distinction de sonorité pour le contexte phonologique suivant (que).

Mis à part quelques détails, un même patron se répète dans les trois types de propositions. L'élision de (que) est de plus en plus favorisée à mesure que le segment suivant est de moins en moins sonore. C'est ainsi que les consonnes occlusives et les fricatives non-sibilantes et sibilantes sont les plus favorables à l'élision de (que), suivies des consonnes liquides et des nasales, puis enfin des voyelles et des pauses. Contrairement à ce que l'on retrouve dans l'analyse de Sankoff (1980 a), ce ne sont pas uniquement les consonnes sibilantes qui sont les plus favorables à

l'élision de (que).

L'élision de (que) permettrait donc d'éviter la création d'un complexe consonantique, lui-même provoqué par la chute du schwa. Le conditionnement phonologique ressemble d'ailleurs à d'autres conditionnements de règles de réduction des complexes consonantiques (Guy, 1980; Walker, 1979; Kemp, Pupier et Yaeger, 1980). Cedergren et Sankoff (1974) remarquent aussi que le contexte phonologique suivant (que) de la règle qu'ils proposent pour l'élision de (que) est semblable à celui de l'une des règles de Labov (1969) sur la simplification des complexes consonantiques sK- en anglais (Labov (1969), p. 748, règle 14).

Connors (1975) soutient que le maintien du schwa aurait également permis de bloquer le complexe consonantique. Il faut pourtant remarquer que le maintien du schwa est souvent associé à un style formel; de façon générale, le schwa a fortement tendance à tomber dans le parler familier, en conformité cependant avec certaines règles comme celles régissant les suites successives de schwas (Picard, 1974; Dell, 1973; Bouchard, 1980; Anderson, 1982).

Enfin, l'influence dans le contexte suivant (que) n'est pas uniquement phonologique en ce qui concerne tout au moins les complétives, car les pronoms sont plus favorables

à l'élision de (que) que les autres mots. Connors (1975) a donc raison d'affirmer que les pronoms favorisent l'élision de (que) bien que mon travail montre que cette influence n'exclut pas un certain conditionnement phonologique.

Le contexte phonologique précédant (que) n'a certainement pas l'importance que lui accorde Sankoff (1980 a, b). Sankoff et Cedergren (1976) remarquent d'ailleurs ceci: "The succeeding phonological environment is clearly confirmed, and the preceding environment also emerges, although not as clearly." (p. 177). Contrairement au contexte phonologique suivant (que), le même patron ne se répète pas d'un type de proposition à l'autre pour le contexte phonologique précédant (que), ce qui suggère l'influence de certains mots. De fait, l'influence lexicale est très évidente dans les complétives (ex.: penser et falloir) et les circonstancielles (ex.: parce que). Il n'en demeure pas moins que deux des mots très favorables à l'élision de (que), pense et parce, se terminent par une consonne sibilante; des études ont de plus montré que le contexte sibilant précédant favorisait l'élision des obstruantes en position finale en anglais (Guy, 1980).

Il est intéressant de remarquer que contrairement à d'autres processus de simplification des complexes consonantiques, le contexte phonologique précédant (que) a une influence très mineure sur l'élision de (que). Il semble

donc que, au point de vue phonologique, ce soit la possibilité de la consonne [k] de (que) de former une syllabe avec le segment suivant qui est le facteur important. Comme le souligne Hooper (1976 a), il y a une tendance universelle pour que la structure de la syllabe se conforme au patron suivant:

MARGIN	NUCLEUS	MARGIN
obstruents nasals	liquids glides vowels glides	liquids nasals obstruents
Least vowel-like	most vowel-like	less vowel-like
STRONG	WEAK	WEAK

(Hooper (1976 a), p. 199)

Dans le cas de l'élision de (que), lorsque le schwa est tombé, la consonne échouée doit s'attacher à l'attaque de la syllabe suivante. Si une voyelle suit (que), la consonne échouée peut très bien se resyllabifier pour former une syllabe du type CV. De même, si une liquide ou une nasale suit (que), la consonne de (que) peut se resyllabifier pour former une attaque complexe du type CL ou CN. La resyllabification est cependant plus difficile lorsqu'une consonne obstruante suit (que); dans ce cas, l'attachement de la consonne échouée à la syllabe de droite donnerait une attaque complexe du type CC, avec les deux consonnes de la même force. Ce type d'attaque est possible en français (ex.: ptyaline, psychologie) bien que assez rare; de toute façon, des processus de réduction des complexes consonantiques s'appliquent souvent dans ces cas.

L'influence lexicale est très importante dans le conditionnement de l'élision de (que) et explique en partie les résultats obtenus dans le contexte phonologique précédant (que). Hooper (1976 b), sur la base de travaux comme ceux de Chen et Wang (1975), a étudié ce qui conditionne la diffusion d'un changement phonologique à travers le lexique. Elle note:

" I would suggest, however, that these phonetic changes are motivated solely by phonetics, not frequency, but that they affect frequent items first because it is the frequent words that make up the substance of casual speech. " (p. 102)

De fait, dans le présent travail, certains mots et structures très favorables à l'élision de (que), en plus d'être très fréquents, ont un caractère très informel (ex.: les verbes penser et falloir dans les complétives, les relatives clivées, la locution parce que dans les circonstancielles). Ce caractère favorable des structures et mots familiers concorde avec le fait que les facteurs stylistiques se sont révélés avoir une influence sur l'élision de (que).

Les résultats en ce qui concerne les facteurs discursifs montrent que la présence de (que) est importante dans les complétives et les relatives lorsque la structure grammaticale est compliquée. Tarallo (1983) et Mollica (1981)

ont démontré dans leurs travaux sur les pronoms résomptifs que ceux-ci sont plus fréquemment employés lorsqu'une distance est créée entre l'antécédent et le pronom relatif. L'emploi du pronom résomptif est en fait une stratégie discursive pour faciliter la compréhension de la phrase lorsque le référent se trouve éloigné par des éléments intervenant entre lui et le pronom relatif. Selon Tarallo (1983), "Due to the memory computation factors mentioned by Chomsky (1977, p. 111) the distance factor is a very strong factor conditioning the filling of the gap..." (p. 23).

On peut donc supposer que l'élision de (que) obéit à des principes semblables. La présence de (que) permet de bien indiquer la frontière des propositions. Cette frontière est bien délimitée lorsque la phrase ne compte que deux propositions ou lorsque le verbe de la principale est immédiatement suivi du complémenteur. Elle est beaucoup moins claire lorsque la structure est compliquée et c'est la raison pour laquelle la présence de (que) devient nécessaire. Il est évident que la structure n'est jamais ambiguë mais la présence de (que) facilite l'analyse grammaticale de la phrase. En fait, le (que) est souvent un morphème de liaison redondant; il devient nécessaire lorsque la compréhension de la phrase pourrait être retardée par son absence. Il faut remarquer que le facteur "distance", contrairement à celui "nombre de propositions précédant (que)", ne

s'est pas révélé avoir une influence sur l'élision de (que_R) dans les relatives. Ceci est probablement dû au fait que la majorité des cas notés comme des éléments de distanciation sont simplement des ponctuants du type tu sais et là là.

Le conditionnement de l'élision de (que) est donc multiple. L'élision de (que) est sans nul doute influencée d'une part par le style et d'autre part par le contexte phonologique suivant (que) puisque ce sont les seuls facteurs pour lesquels les résultats sont constants d'un type de proposition à l'autre (le degré de confiance est pour la plupart des différences de $<.01$ (Appendice II). Ceci n'empêche pourtant pas l'influence de d'autres facteurs. Certains facteurs syntaxiques (ex.: type de proposition: complétive, relative ou circonstancielle; les pronoms suivant (que_{CO}) dans les complétives; les relatives clivées), lexicaux (ex.: pense, falloir, parce) et discursifs (ex.: nombre de propositions précédant (que)) influencent aussi l'élision de (que). Il faut noter que plusieurs facteurs ressemblent à ceux trouvés pour l'élision de la variable (that) en anglais. Cela n'est pas étonnant puisque le rôle joué par (that) est assez semblable à celui de (que_{CO}) dans les complétives. L'élision du complément en italien a été étudiée par Wanner (1981) qui note l'influence de facteurs semblables à ceux trouvés pour le présent travail.

L'élision du complément est beaucoup plus

fréquente en anglais qu'en français. En anglais, l'élision de (that) est peu stigmatisée et McDavid (1964) trouve 7.5% d'élision de (that) dans les textes écrits. L'élision de (que) à l'écrit est certainement beaucoup plus rare; Mougeon et al. (1980) trouvent pourtant quelques cas d'élision de (que) dans le français écrit des élèves franco-ontariens qui se produisent d'ailleurs tous avec des verbes très favorables (ex.: penser, trouver, falloir). Enfin, on peut constater que dans l'analyse de Kroch et Small (1978), la fréquence d'élision de (that) avec le verbe think varie très peu selon le style, ce qui suggère que l'absence de (that) dans ce contexte est devenue presque standard. En français, l'élision de (que) après le verbe penser est très fréquente mais demeure néanmoins non-standard.

La fréquence totale d'élision de (que) est assez grande (28%) et reflète le fait que le morphème (que) est avant tout un morphème de liaison. Sa présence est nécessaire surtout afin d'éclaircir et de délimiter les frontières dans le discours. LeBidois et LeBidois (1971) notent ceci: "Le français a connu un temps où florissait l'asyndétisme; - par ce mot nous désignons diverses sortes d'omissions, celle en particulier de ces morphèmes-ligatures que sont la conjonction et les conjonctifs." (p. 4, Tome I). C'est ainsi que le que pouvait s'omettre au haut moyen-âge.

Pour LeBidois et LeBidois, cette possibilité est maintenant exclue du français moderne. Selon Mougeon et al. (1980), l'élision de (que) se retrouve encore pourtant dans le français populaire d'Europe. Mon travail montre aussi que cette possibilité est encore bien présente dans le français parlé de la région d'Ottawa-Hull et probablement du Canada français. La variable (que), déjà propice à l'élision à cause de la chute du schwa, a tendance à disparaître lorsque d'une part sa présence entraîne la création d'un complexe consonantique et d'autre part lorsque son rôle en tant que morphème de liaison devient redondant. C'est ainsi que la variable (que) s'efface rarement devant les voyelles car son maintien dans ce contexte ne crée pas de complexe consonantique. Elle s'élide également difficilement si sa présence est nécessaire pour assurer un lien syntaxique (ex.: le facteur "nombre de propositions") ou encore si sa présence apporte une information sémantique comme dans les relatives. De plus, l'élision de (que) est influencée par des facteurs stylistiques. Il faut donc examiner simultanément plusieurs facteurs pour saisir de façon globale le conditionnement de l'élision de (que).

Références

- Allaire, S. (1973). La subordination dans le français parlé devant les micros de la Radiodiffusion. Etude d'un corpus. Université de Haute-Bretagne. Rennes. Ouvrage publié avec le concours du Centre national de la recherche scientifique.
- Anderson, S.R. (1982). The analysis of French shwa: Or how to get something for nothing. Dans Language, vol. 58, no. 3, pp. 534-573.
- Baylon, C. et P. Fabre (1973). Grammaire systématique de la langue française. Nathan. Paris.
- Bell, A. (1984). Language style as audience design. Dans Language in Society, vol. 13, pp. 145-204.
- Bickerton, D. (1973). Quantitative versus dynamic paradigms: The case of Montreal que. Dans C.J. Bailey et R. Shuy (dirs.) New Ways of Analyzing Variation in English. Georgetown U. Press. Washington. pp. 23-43.
- Bolinger, D. (1972). That's that. Mouton. The Hague.
- Bonnard, H. (1961). Le système des pronoms qui, que, quoi en français. Dans Le français moderne, no. 3, pp. 168-182, et no. 4, pp. 241-251.
- Bouchard, D. (1980). A voice for "e muet". Dans Journal of Linguistic Research, vol. 1, no. 4, pp. 17-47.

- Bouchard, D. (1982). Les constructions relatives en français vernaculaire et en français standard: étude d'un paramètre. Dans C. Lefebvre (dir.) La syntaxe comparée du français standard et populaire: approches formelle et fonctionnelle. Tome 1. Office de la langue française. Québec. pp. 101-133.
- Bourdieu, P. et L. Boltanski (1975). Le fétichisme de la langue. Dans Actes de la recherche en sciences sociales, no. 4, pp. 2-32.
- Cedergren, H. et S. Laberge (1972). Les règles variables du que explétif dans le français parlé à Montréal. Article lu au Congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique.
- Cedergren, H. et D. Sankoff (1974). Variable rules: performance as a statistical reflection of competence. Dans Language, vol. 50, no. 2, pp. 333-355.
- Chen, M. et W.S.Y. Wang (1975). Sound change: Actuation and Implementation. Dans Language, vol. 51, no. 2, pp. 255-281.
- Chomsky, N. (1965). Aspects of the Theory of Syntax. MIT Press. Cambridge.
- Chomsky, N. (1981). Lectures on Government and Binding. Foris Publications. Dordrecht.
- Connors, K. (1972). Calquing in Canadian French. Thèse de doctorat. Université de Californie à Berkeley.
- Connors, K. (1975). L'effacement de QUE- règle syntaxique. Dans Recherches Linguistiques à Montréal, vol. 4, pp. 17-33.
- Dell, F. (1973). Les règles et les sons. Hermann. Paris.

- Dessureault-Dober, D. (1975). Ca fait que: marqueur d'interaction et coordonnant logique. Thèse de maîtrise. U. du Québec.
- Dubois, J. et R. Lagane (1973). La Nouvelle Grammaire du français. Larousse. Paris.
- Goldsmith, J. (1981). La signature COMP. Dans Revue québécoise de linguistique, vol. 11, no. 1, pp. 135-148.
- Grevisse, M. (1980). Le Bon Usage. Duculot, Editions du Renouveau Pédagogique. Paris.
- Guiraud, P. (1966). Le système du relatif en français populaire. Dans Langages, no. 3, pp. 40-48.
- Guy, G. (1980). Variation in the group and the individual. The case of final stop deletion. Dans W. Labov (dir.) Locating Language in Time and Space. Academic Press. New York. pp. 1-36.
- Hooper, J. (1976 a). An Introduction to Natural Generative Phonology. Academic Press. New York.
- Hooper, J. (1976 b). Word frequency in lexical diffusion and the source of morphophonological change. Dans W.M. Christie (dir.) Current progress in historical linguistics. North-Holland. Amsterdam. pp. 95-105.
- Kayne, R. (1976). French Relative QUE. Dans M. Lujân et F. Hensey (dirs.) Current Studies in Romance Linguistics. Georgetown U. Press. Washington. pp. 255-299.

- Kemp, W. (1979). L'histoire récente de ce que, qu'est-ce que et qu'osque à Montréal: trois variantes en interaction. Dans P. Thibeault (dir.) Le français parlé: Etudes sociolinguistiques. Linguistic Research Inc. Edmonton. pp. 53-74.
- Kemp, W., P. Pupier et M. Yaeger (1980). A Linguistic and Social Description of Final Consonant Cluster Simplification in Montreal French. Dans R. Shuy et A. Shnukal (dirs.) Language Use and the Uses of Language. Georgetown U. Press. Washington. pp. 12-40.
- Kroch, A. (1978). Towards a theory of social dialect variation. Dans Language in Society, vol. 7, pp. 17-36.
- Kroch, A. et C. Small (1978). Grammatical Ideology and Its Effect on Speech. Dans D. Sankoff (dir.) Linguistic Variation: Models and Methods. Academic Press. New York. pp. 45-55.
- Laberge, S. et M. Chiasson-Lavoie (1971). Attitudes face au français parlé à Montréal et degrés de conscience de variables linguistiques. Dans R. Darnell (dir.) Linguistic diversity in Canadian society. Linguistic Research Inc. Edmonton. pp. 89-126.
- Labov, W. (1966). The Social Stratification of English in New York City. CAL. Arlington.
- Labov, W. (1969). Contraction, deletion, and inherent variability of the English copula. Dans Language, vol. 45, no. 4, pp. 715-762.
- Labov, W. (1972). Sociolinguistics Patterns. U. of Penns. Press. Philadelphie.

- LeBidois, G. et R. LeBidois (1971). Syntaxe du Français moderne. Tomes I et II. Picard. Paris.
- Lefebvre, C. (1980). 'A propos de la fille dont je sors avec' ou les données de l'acquisition dans l'argumentation linguistique. Dans Recherches Linguistiques à Montréal, vol. 15, pp. 105-118.
- Lefebvre, C. et R. Fournier (1978). Les relatives en français de Montréal. Dans Cahiers de linguistique, no. 8, pp. 273-294.
- McDavid, V. (1964). The Alternation of "That" and Zero in Noun Clauses. Dans American Speech, vol. 39, pp. 102-113.
- Mollica, M.C.M. (1981). La 'copie' dans les constructions relatives en portugais. Dans D. Sankoff et H. Cedergren (dirs.) Variation Omnibus. Linguistic Research Inc. Edmonton. pp. 329-334.
- Mougeon, F. (1976). Clivage en franco-ontarien. Dans Recherches Linguistiques à Montréal, vol. 7, pp. 163-184.
- Mougeon, R., J. Thibault-Dalkian, M. Bélanger et N. Côté (1980). J'ai à coeur le français. Unité no. 5: L'usage des conjonctions de subordination et des modes. Institut d'études pédagogiques de l'Ontario. Toronto.
- Picard, M. (1974). L'effacement du cheva dans les monosyllabes en québécois. Dans Cahiers de linguistique, no. 4, pp. 1-12.
- Poplack, S. (1983). The care and handling of a mega-corpus: The Ottawa-Hull French Project. Dans R. Fasold et D. Shiffrin (dirs.) Proceedings of NWAWE XI. Georgetown U. Press. Washington. (A paraître).

- Quirk, R., S. Greenbaum, G. Leech et J. Svartvik (1972).
A Grammar of Contemporary English. Seminar Press. New York.
- Roy, M.M., C. Lefebvre et A. Régimbald (1980). Acquisition de la norme et de la structure linguistique des relatives chez deux groupes d'adolescents montréalais. Dans Recherches Linguistiques à Montréal, vol. 15, pp. 119-144.
- Sankoff, D. et H. Cedergren (1976). The dimensionality of grammatical variation. Dans Language, vol. 52, no. 1, pp. 163-178.
- Sankoff, D. et S. Laberge (1978). The linguistic market and the statistical explanation of variability. Dans D. Sankoff (dir.) Linguistic Variation: Models and Methods. Academic Press. New York. pp. 239-250.
- Sankoff, G. (1974). A Quantitative Paradigm for the Study of Communicative Competence. Dans R. Bauman et J. Sherzer (dirs.) Explorations in the Ethnography of Speaking. Cambridge U. Press. New York. pp. 18-49.
- Sankoff, G. (1980 a). A Quantitative Paradigm for the Study of Communicative Competence. Dans G. Sankoff (dir.) The Social Life of Language. U. of Penns. Press. Philadelphie. pp. 47-79.
- Sankoff, G. (1980 b). Above and Beyond Phonology in Variable Rules. Dans G. Sankoff (dir.) The Social Life of Language. U. of Penns. Press. Philadelphie. pp. 81-93.
- Sankoff, G., R. Sarrasin et H. Cedergren (1971). Quelques considérations sur la distribution de la variable que dans le français de Montréal. Article lu au Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences.

- Spiegel, M.R. (1961). Statistics. McGraw-Hill. New York.
- Tarallo, F.L. (1983). Relativization Strategies in Brazilian Portuguese. Thèse de doctorat. U. de Pennsylvanie.
- Trudgill, P. (1974). Sociolinguistics. Penguin. New York.
- Walker, D.C. (1979). Canadian French. Dans J.K. Chambers (dir.) The Languages of Canada. Linguistic Research Inc. Edmonton. pp. 133-167.
- Wanner, D. (1981). Surface Complementizer Deletion: Italian $che \sim \emptyset$. Dans Journal of Italian Linguistics, no. 6, pp. 47-82.
- Wartburg, W. von et P. Zumthor (1958). Précis de syntaxe du français contemporain. Francke. Berne.
- Wasserman, R. (1976). Theories of Linguistic Variation. Thèse de doctorat reproduite par Indiana Linguistics University Club.

Appendice IListe des informateurs

	No. d'informateur	Sexe	Age	Quartier	Education	Occupation
1.	001	M	18	Vanier	12	Gardien de sécurité
2.	013	F	23	Vanier	12	Chômeuse
3.	008	M	51	Vanier	11	Retraité Fonctionnaire
4.	019	F	45	Vanier	12	Ménagère *Policier
5.	012	M	80	Vanier	7	Retraité Ouvrier
6.	024	F	85	Vanier	12	Ménagère *Poseur d'orgues
7.	026	M	22	Basse- Ville	Univer.	Etudiant
8.	037	F	24	Basse- Ville	10	B.E.S.
9.	122	M	48	Basse- Ville	6	Vidangeur
10.	044	F	47	Basse- Ville	8	Ménagère *Plombier
11.	036	M	77	Basse- Ville	10	Retraité Fonctionnaire
12.	048	F	73	Basse- Ville	12	Retraitee Fonctionnaire
13.	050	M	25	West- End	Univer.	Etudiant
14.	062	F	25	West- End	12	Gardienn d'enfants
15.	056	M	57	West- End	8	Retraité Fonctionnaire

	No. d'informateur	Sexe	Age	Quartier	Education	Occupation
16.	068	F	46	West- End	10	Ménagère *Fonctionnaire
17.	060	M	68	West- End	6	Retraité Concierge
18.	071	F	81	West- End	2	Retraîtée Blanchisseuse
19.	074	M	20	Vieux- Hull	10	Entretien ménager
20.	085	F	23	Vieux- Hull	10	Entretien ménager
21.	080	M	46	Vieux- Hull	4	B.E.S.
22.	091	F	49	Vieux- Hull	6	B.E.S.
23.	082	M	70	Vieux- Hull	11	Retraité Plombier
24.	096	F	66	Vieux- Hull	8	Retraîtée Entretien ménager
25.	097	M	17	Mont- Bleu	12	Etudiant
26.	110	F	18	Mont- Bleu	11	Etudiante
27.	104	M	47	Mont- Bleu	7	Conducteur de camions
28.	115	F	52	Mont- Bleu	12	Ménagère *Fonctionnaire
29.	107	M	70	Mont- Bleu	Univer.	Retraité Juge de paix
30.	119	F	64	Mont- Bleu	8	Ménagère *Fonctionnaire

* Les ménagères ont été classées selon l'occupation de leur mari,
qui apparaît à côté de l'étoile.

Appendice II

Degrés de confiance établis avec le test de Student

Tableau 1:

Complétive: Hommes/Femmes: N.S. (non-significatif)
Relative: Hommes/Femmes: $\lt .20$
Circonstancielle: Hommes/Femmes: N.S.
Total: Hommes/Femmes: N.S.

Tableau 2:

Complétive: 15-25/45-55: N.S.
 15-25/65-: $\lt .10$
 45-55/65-: N.S.

Relative: 15-25/45-55: N.S.
 15-25/65-: N.S.
 45-55/65-: N.S.

Circonstancielle: 15-25/45-55: N.S.
 15-25/65-: $\lt .02$
 45-55/65-: $\lt .20$

Total: 15-25/45-55: N.S.
 15-25/65-: N.S.
 45-55/65-: N.S.

Tableau 3:

Complétive: Vanier/Basse-Ville: N.S.
Vanier/West-End: N.S.
Vanier/Vieux-Hull: N.S.
Vanier/Mont-Bleu: N.S.
Basse-Ville/West-End: N.S.
Basse-Ville/Vieux-Hull: N.S.
Basse-Ville/Mont-Bleu: < .20
West-End/Vieux-Hull: N.S.
West-End/Mont-Bleu: N.S.
Vieux-Hull/Mont-Bleu: N.S.

Ontario/Québec: N.S.
Mont-Bleu/Autres: < .20

Relative: Vanier/Basse-Ville: N.S.
Vanier/West-End: N.S.
Vanier/Vieux-Hull: N.S.
Vanier/Mont-Bleu: N.S.
Basse-Ville/West-End: N.S.
Basse-Ville/Vieux-Hull: < .20
Basse-Ville/Mont-Bleu: N.S.
West-End/Vieux-Hull: N.S.
West-End/Mont-Bleu: N.S.
Vieux-Hull/Mont-Bleu: N.S.

Ontario/Québec: N.S.
Mont-Bleu/Autres: N.S.

Circonstancielle: Vanier/Basse-Ville: N.S.
Vanier/West-End: N.S.
Vanier/Vieux-Hull: N.S.
Vanier/Mont-Bleu: N.S.
Basse-Ville/West-End: N.S.
Basse-Ville/Vieux-Hull: N.S.
Basse-Ville/Mont-Bleu: N.S.
West-End/Vieux-Hull: N.S.
West-End/Mont-Bleu: N.S.
Vieux-Hull/Mont-Bleu: N.S.

Ontario/Québec: N.S.
Mont-Bleu/Autres: N.S.

Total: Vanier/Basse-Ville: N.S.
Vanier/West-End: N.S.
Vanier/Vieux-Hull: N.S.
Vanier/Mont-Bleu: N.S.
Basse-Ville/West-End: N.S.
Basse-Ville/Vieux-Hull: N.S.
Basse-Ville/Mont-Bleu: N.S.
West-End/Vieux-Hull: N.S.
West-End/Mont-Bleu: N.S.
Vieux-Hull/Mont-Bleu: N.S.

Ontario/Québec: N.S.
Mont-Bleu/Autres: < .20

Tableau 4:

Complétive: Moins de 9/9,10,11: N.S.
Moins de 9/12,13: N.S.
Moins de 9/Université: N.S.
9,10,11/12,13: N.S.
9,10,11/Université: N.S.

Relative: Moins de 9/9,10,11: N.S.
Moins de 9/12,13: N.S.
Moins de 9/Université: N.S.
9,10,11/12,13: N.S.
9,10,11/Université: N.S.
12,13/Université: N.S.

Circonstancielle: Moins de 9/9,10,11: N.S.
Moins de 9/12,13: $\langle .05$
Moins de 9/Université: N.S.
9,10,11/12,13: $\langle .05$
9,10,11/Université: N.S.
12,13/Université: N.S.

Total: Moins de 9/9,10,11: N.S.
Moins de 9/12,13: N.S.
Moins de 9/Université: N.S.
9,10,11/12,13: $\langle .20$
9,10,11/Université: N.S.
12,13/Université: N.S.

Tableau 5:

Remarque: Aucun test de Student n'a été fait avec les catégories "Professionnel" et "Vente" car un seul informateur se retrouve dans chacune de ces catégories.

Complétive: Bureau/Travail spécialisé: N.S.
Bureau/Travail non-spécialisé: N.S.
Bureau/Sans emploi: N.S.
Bureau/Etudiant: N.S.
Travail spécial./Travail non-spécial.: N.S.
Travail spécial./Sans emploi: N.S.
Travail spécial./Etudiant: N.S.
Travail non-spécial./Sans emploi: N.S.
Travail non-spécial./Etudiant: N.S.
Sans emploi/Etudiant: N.S.

Relative: Bureau/Travail spécialisé: N.S.
Bureau/Travail non-spécialisé: N.S.
Bureau/Sans emploi: N.S.
Bureau/Etudiant: N.S.
Travail spécial./Travail non-spécial.: N.S.
Travail spécial./Sans emploi: N.S.
Travail spécial./Etudiant: N.S.
Travail non-spécial./Sans emploi: N.S.
Travail non-spécial./Etudiant: N.S.
Sans emploi/Etudiant: N.S.

Circonstancielle: Bureau/Travail spécialisé: < .20
Bureau/Travail non-spécialisé: N.S.
Bureau/Sans emploi: N.S.
Bureau/Etudiant: < .10
Travail spécial./Travail non-spécial.: < .20
Travail spécial./Sans emploi: N.S.
Travail spécial./Etudiant: < .20
Travail non-spécial./Sans emploi: N.S.
Travail non-spécial./Etudiant: < .05
Sans emploi/Etudiant: N.S.

Total: Bureau/Travail spécialisé: N.S.
Bureau/Travail non-spécialisé: N.S.
Bureau/Sans emploi: N.S.
Bureau/Etudiant: N.S.
Travail spécial./Travail non-spécial.: N.S.
Travail spécial./Sans emploi: N.S.
Travail spécial./Etudiant: N.S.
Travail non-spécial./Sans emploi: N.S.
Travail non-spécial./Etudiant: < .20
Sans emploi/Etudiant: N.S.

Tableau 6:

Complétive: Informel/Formel: < .02
Relative: Informel/Formel: < .01
Circonstancielle: Informel/Formel: < .20
Total: Informel/Formel: < .01

Tableau 7:

Complétive: Narration/Tangente: <.10
Narration/Jeux: <.20
Narration/Groupe: N.S.
Narration/Langue: N.S.
Narration/Réponse: N.S.
Narration/Laius: <.20
Narration/Parler soigné: N.S.
Tangente/Jeux: N.S.
Tangente/Groupe: N.S.
Tangente/Langue: <.05
Tangente/Réponse: N.S.
Tangente/Laius: <.01
Tangente/Parler soigné: <.01
Jeux/Groupe: N.S.
Jeux/Langue: <.20
Jeux/Réponse: N.S.
Jeux/Laius: <.10
Jeux/Parler soigné: <.10
Groupe/Langue: N.S.
Groupe/Réponse: N.S.
Groupe/Laius: N.S.
Groupe/Parler soigné: N.S.
Langue/Réponse: <.20
Langue/Laius: N.S.
Langue/Parler soigné: N.S.
Réponse/Laius: <.05
Réponse/Parler soigné: <.05
Laius/Parler soigné: N.S.

Relative: Narration/Tangente: N.S.
Narration/Jeux: <.02
Narration/Groupe: N.S.
Narration/Langue: <.10
Narration/Réponse: <.20
Narration/Laius: N.S.
Narration/Parler soigné: <.02
Tangente/Jeux: <.01
Tangente/Groupe: N.S.
Tangente/Langue: <.20
Tangente/Réponse: N.S.
Tangente/Laius: N.S.
Tangente/Parler soigné: <.01
Jeux/Groupe: <.10
Jeux/Langue: <.02
Jeux/Réponse: <.02
Jeux/Laius: <.20
Jeux/Parler soigné: <.01
Groupe/Langue: <.20
Groupe/Réponse: <.20
Groupe/Laius: N.S.
Groupe/Parler soigné: <.05
Langue/Réponse: N.S.
Langue/Laius: N.S.
Langue/Parler soigné: N.S.
Réponse/Laius: N.S.
Réponse/Parler soigné: N.S.
Laius/Parler soigné: N.S.

Circonstancielle:

Remarque: Aucun test de Student n'a été fait avec la catégorie "Jeux" car un seul informateur se retrouve dans cette catégorie.

Narration/Tangente: N.S.
Narration/Groupe: N.S.
Narration/Langue: N.S.
Narration/Réponse: N.S.
Narration/Laius: N.S.
Narration/Parler soigné: N.S.
Tangente/Groupe: <.20
Tangente/Langue: <.20
Tangente/Réponse: N.S.
Tangente/Laius: N.S.
Tangente/Parler soigné: <.20
Groupe/Langue: <.05
Groupe/Réponse: <.20
Groupe/Laius: <.20
Groupe/Parler soigné: <.10
Langue/Réponse: N.S.
Langue/Laius: N.S.
Langue/Parler soigné: N.S.
Réponse/Laius: N.S.
Réponse/Parler soigné: N.S.
Laius/Parler soigné: N.S.

Total: Narration/Tangente: N.S.
Narration/Jeux: N.S.
Narration/Groupe: N.S.
Narration/Langue: <.20
Narration/Réponse: N.S.
Narration/Laius: <.10
Narration/Parler soigné: <.05
Tangente/Jeux: N.S.
Tangente/Groupe: N.S.
Tangente/Langue: <.01
Tangente/Réponse: <.20
Tangente/Laius: <.01
Tangente/Parler soigné: <.01
Jeux/Groupe: N.S.
Jeux/Langue: N.S.
Jeux/Réponse: N.S.
Jeux/Laius: N.S.
Jeux/Parler soigné: N.S.
Groupe/Langue: <.10
Groupe/Réponse: <.20
Groupe/Laius: <.10
Groupe/Parler soigné: <.05
Langue/Réponse: N.S.
Langue/Laius: N.S.
Langue/Parler soigné: N.S.
Réponse/Laius: <.20
Réponse/Parler soigné: <.10
Laius/Parler soigné: N.S.

Tableau 8: Tableau récapitulatif. Pour les détails, voir les Tableaux 1-7.

Tableau 9: Complétive/Relative: <.01
Complétive/Circonstancielle: <.20
Relative/Circonstancielle: <.10

Tableau 10: Compl. verbale/Compl. adverbiale, nominale: <.01

Tableau 11: Voyelle/Consonne: <.02

Tableau 12:

Remarque: Aucun test de Student n'a été fait avec la catégorie "Glide" car un seul informateur se retrouve dans cette catégorie.

V/L: N.S.
V/F: N.S.
V/S: <.01
V/K: <.10
V/PAU: N.S.
L/F: N.S.
L/S: <.01
L/K: <.05
L/PAU: N.S.
F/S: <.01
F/K: <.10
F/PAU: N.S.
S/K: <.20
S/PAU: <.01
K/PAU: <.20

Tableau 13: Pense/Sibilantes (-pense): <.05

Tableau 14: Penser (S)/Penser (V): <.02

Tableau 15: Verbe/P-SN: N.S.
Verbe/Négation: N.S.
Verbe/Pronom: <.01
Verbe/Adverbe: N.S.
Verbe/Autre: <.02
P-SN/Négation: N.S.
P-SN/Pronom: <.20
P-SN/Adverbe: N.S.
P-SN/Autre: <.20
Négation/Pronom: N.S.
Négation/Adverbe: <.10
Négation/Autre: N.S.
Pronom/Adverbe: <.01
Pronom/Autre: N.S.
Adverbe/Autre: <.01

Tableau 16: Plus de 50/10-50: N.S.
Plus de 50/Moins de 10: <.10
10-50/Moins de 10: <.02

Tableau 17: Sembler/Penser: N.S.
Sembler/Peut-être: N.S.
Sembler/Falloir: N.S.
Sembler/Trouver: <.20
Sembler/Dire: <.01
Sembler/Voir: <.05
Sembler/Vouloir: <.01
Sembler/Savoir: <.01
Sembler/C'est: <.01
Penser/Peut-être: N.S.
Penser/Falloir: N.S.
Penser/Trouver: <.10
Penser/Dire: <.01
Penser/Voir: <.01

Penser/Vouloir: <.01
Penser/Savoir: <.01
Penser/C'est: <.01
Peut-être/Falloir: N.S.
Peut-être/Trouver: N.S.
Peut-être/Dire: <.10
Peut-être/Voir: <.20
Peut-être/Vouloir: <.02
Peut-être/Savoir: <.01
Peut-être/C'est: <.01
Falloir/Trouver: N.S.
Falloir/Dire: <.01
Falloir/Voir: <.05
Falloir/Vouloir: <.01
Falloir/Savoir: <.01
Falloir/C'est: <.01
Trouver/Dire: N.S.
Trouver/Voir: N.S.
Trouver/Vouloir: <.10
Trouver/Savoir: <.05
Trouver/C'est: <.01
Dire/Voir: N.S.
Dire/Vouloir: <.20
Dire/Savoir: <.02
Dire/C'est: <.01
Voir/Vouloir: N.S.
Voir/Savoir: N.S.
Voir/C'est: <.01
Vouloir/Savoir: N.S.
Vouloir/C'est: <.01
Savoir/C'est: <.01

Tableau 18: Voyelle/Consonne: <.01

Tableau 19: V/L: <.01
V/F: <.01
V/S: <.01
V/K: <.01
V/PAU: N.S.
L/F: <.01
L/S: <.01
L/K: <.01
L/PAU: <.05
F/S: N.S.
F/K: N.S.
F/PAU: <.01
S/K: N.S.
S/PAU: <.01
K/PAU: <.01

Tableau 20: Pronoms/Autres: <.01

Tableau 21: ADV-NOM/1: <.01
ADV-NOM/2+: <.01
1/2+: <.01

Tableau 22: + Distance/- Distance: <.01

Tableau 23: Relat. compl. d'objet/Relat. compl. circonst.: <.01

Tableau 24: O.D./O.I.: <.05
O.D./Complément de nom: N.S.
O.D./Oblique: <.05
O.D./Temps: <.01
O.D./Lieu: N.S.
O.D./Manière: <.01
O.D./Finalité: <.01
O.I./Complément de nom: N.S.
O.I./Oblique: N.S.
O.I./Temps: N.S.
O.I./Lieu: <.20
O.I./Manière: N.S.
O.I./Finalité: N.S.
Complément de nom/Oblique: <.20
Complément de nom/Temps: <.05
Complément de nom/Lieu: N.S.
Complément de nom/Manière: <.20
Complément de nom/Finalité: <.05
Oblique/Temps: N.S.
Oblique/Lieu: <.20
Oblique/Manière: N.S.
Oblique/Finalité: N.S.
Temps/Lieu: <.05
Temps/Manière: N.S.
Temps/Finalité: <.20
Lieu/Manière: <.10
Lieu/Finalité: <.01
Manière/Finalité: N.S.

Tableau 25: Relative clivée/Relative non-clivée: <.01

Tableau 26: Relative clivée complément d'objet/
Relative clivée complément circonstanciel: <.01
Relative non-clivée compl. d'objet/
Relative non-clivée compl. circonst.: <.05
Relative compl. d'objet clivée/
Relative compl. d'objet non-clivée: <.02
Relative compl. circonst. clivée/
Relative compl. circonst. non-clivée: <.20

Tableau 27: Voyelle/Consonne: <.01

Tableau 28: V/G: N.S.
V/L: <.02
V/F: N.S.
V/S: <.20
V/K: <.01
V/PAU: <.01
G/L: N.S.
G/F: N.S.
G/S: N.S.
G/K: N.S.
G/PAU: <.05
L/F: N.S.
L/S: N.S.
L/K: N.S.
L/PAU: <.01
F/S: N.S.
F/K: <.20
F/PAU: <.02
S/K: N.S.
S/PAU: <.01
K/PAU: <.02

Tableau 29: Pronoms (V)/Voyelles (-pronoms (V)): <.01

Tableau 30: Pronom/SN, P-SN: <.01
Pronom/Adverbe: N.S.
Pronom/Autre: <.01
SN, P-SN/Adverbe: <.01
SN, P-SN/Autre: N.S.
Adverbe/Autre: <.01

Tableau 31: Voyelle/Consonne: <.01

Tableau 32: V/L: <.05
V/F: <.01
V/S: <.01
V/K: <.01
V/PAU: N.S.
L/F: <.01
L/S: <.01
L/K: <.05
L/PAU: N.S.
F/S: N.S.
F/K: <.01
F/PAU: <.01
S/K: <.01
S/PAU: <.01
K/PAU: <.02

Tableau 33: Pronoms/Autres: N.S.

Tableau 34: ADV-NOM/1: N.S.
ADV-NOM/2+: <.01
1/2+: <.01

Tableau 35: + Distance/- Distance: N.S.

Tableau 36: Temporelle/Finale: N.S.
Temporelle/Restrictive: N.S.
Temporelle/Causale: <.01
Finale/Restrictive: N.S.
Finale/Causale: <.01
Restrictive/Causale: <.01

Tableau 37: Voyelle/Consonne: <.01

Tableau 38:

Remarque: Aucun test de Student n'a été fait avec les catégories "Glide" et "Pause" pour lesquelles on ne retrouve aucune occurrence et avec la catégorie "Occlusive" pour laquelle on ne retrouve qu'un seul informateur.

V/L: N.S.
V/F: <.02
V/S: <.01
L/F: N.S.
L/S: <.10
F/S: <.01

Tableau 39: Voyelle/Consonne: <.01

Tableau 40: V/L: <.10
V/F: <.01
V/S: <.01
V/K: <.01
V/PAU: <.05
L/F: <.01
L/S: <.01
L/K: <.01
L/PAU: <.01
F/S: N.S.
F/K: N.S.
F/PAU: <.01
S/K: N.S.
S/PAU: <.01
K/PAU: <.01

Tableau 41: Pronoms/Autres: N.S.

Tableau 42: Ø-ADV-NOM/1: N.S.
Ø-ADV-NOM/2+: N.S.
1/2+: N.S.

Tableau 43: Tableau récapitulatif. Pour les détails, voir les Tableaux 9-42.